

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-739**

**sur la promotion de la Région : soutien aux manifestations culturelles**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Corinne FÉRET, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Elise LOWY, Mickaël MARIE, Laurent SODINI, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

• d'attribuer sur le chapitre 933 du Budget de la Région, au titre du soutien aux manifestations culturelles, la subvention suivante :

Bénéficiaire	Manifestation	Subvention
Association Arts Attack	13 <sup>ème</sup> édition du festival Nördik Impakt du 4 au 8 octobre 2011	22 000 €

• de déroger au principe d'antériorité de la décision du Conseil Régional pour ce dossier ;

• d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusé le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-740**

**sur la promotion de la Région : soutien aux manifestations sportives**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Elise LOWY, Mickaël MARIE, Laurent SODINI, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

• d'attribuer sur le chapitre 933 du Budget de la Région, au titre du soutien aux manifestations sportives, la subvention suivante :

Bénéficiaire	Manifestation	Subvention
Association Sportive de la Police de Caen	Challenge régional de foot en salle le jeudi 20 octobre 2011	300 €

• de déroger au principe d'antériorité de la décision du Conseil Régional pour ce dossier ;

• d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusé le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-741**

**sur l'exercice de mandats spéciaux des Conseillers Régionaux**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Mickaël MARIE, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'attribuer les mandats spéciaux repris en annexe ;
- de prendre en charge les frais de transport et de procéder au remboursement éventuel des frais de repas et de nuitée sur la base des dépenses réellement engagées dans le cadre de ces mandats ;
- de prélever les crédits de fonctionnement correspondants sur le chapitre 930 du Budget de la Région ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-742**

**sur le système d'information : convention RENATER**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Mickaël MARIE, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

• d'autoriser le Président à signer :

- avec le Groupement d'Intérêt Public RENATER, la convention d'agrément, la charte déontologique ainsi que la convention financière, jointes en annexe,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR



**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-743**

**sur l'Aménagement du Territoire : appel à projets « réinventons les campagnes »**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB-5UNPAM « Accueil de nouvelles populations » de 299 250 €, votée en 2011, un montant de 39 300,19 € au titre du dossier 11UACCUEIF « Accueil des nouvelles populations en milieu rural » ;
- de retenir les projets figurant en annexe ;
- d'attribuer sur le chapitre 935 du budget de la Région, au titre de la « politique d'accueil en milieu rural », un montant total de subventions de 39 300,19 € réparti conformément à l'annexe jointe ;
- d'accepter de prendre en charge les frais de fonctionnement annuels supportés par le Carrefour Rural Européen des Acteurs Normands (CREAN) au titre de sa mission d'animation et de coordination du réseau rural régional de Basse-Normandie, et ce, jusqu'au 31 décembre 2015 ;
- de déroger au principe d'antériorité de la décision du Conseil Régional ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-744**

**sur l'aménagement du territoire : études et information géographique – convention  
partenariale pour la réalisation d'une étude – spécificités économiques des villes  
moyennes en Basse-Normandie**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB-5USPLA « Etudes et information géographique » de 240 500 € votée en 2011, un montant de 33 892,95 € au titre du dossier 11UETUDESF « Etudes et planification » ;

- d'attribuer sur le chapitre 935 du budget de la Région à la Direction Régionale de l'INSEE, pour un montant total de 33 892,95 €, les subventions suivantes :

- 11 908,55 € pour la réalisation d'une étude sur les spécificités économiques des villes moyennes en Basse-Normandie,

- 9 160,60 € pour l'analyse de l'attractivité de la Basse-Normandie pour les étudiants du supérieur,

- 12 823,80 € pour la réalisation de l'étude « Le développement durable en Basse-Normandie » ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec la Direction Régionale de l'INSEE et le CESER, la convention relative à l'étude sur les spécificités économiques des villes moyennes en Basse-Normandie, jointe en annexe,

- avec la Direction Régionale de l'INSEE, la convention pour l'analyse de l'attractivité de la Basse-Normandie, pour les étudiants du supérieur ainsi que la convention relative au développement durable en Basse-Normandie, jointes en annexe,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusé le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-745**

**sur l'aménagement du territoire : études et information géographique – partenariat avec l'IUT d'Alençon**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB – 5USPLA « Etudes et planification - Aménagement du Territoire » de 240 500 € votée en 2011, un montant de 3 000 € au titre du dossier 11UETUDESF « Etudes et Planification » ;

- d'attribuer sur le chapitre 935 du Budget de la Région, une subvention de 3 000 € pour la réalisation des enquêtes d'investigation monographiques du département « Carrières sociales » de l'IUT d'Alençon ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

- - - - -

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-746**

**sur l'aménagement du territoire : attribution de subventions**

- - - - -

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'APCPER-5UCPER « Conventions territoriales pays, aggro, PNR, Caen métropole 07/13 » de 28 440 000 €, votée en 2008, un montant de 405 710 € au titre du dossier CP5U8114SI – convention de programmation du « Pays du Bessin au Virois » ;

- d'attribuer sur le chapitre 905 du Budget de la Région, la subvention au maître d'ouvrage figurant dans le tableau joint en annexe ;

- d'attribuer sur le chapitre 935 du Budget de la Région, au titre du programme 5UYCFIRH « Fonds d'Intervention Régional – ligne fonctionnement hors AE », les subventions suivantes :

- 2 500 € à l'association « la Classe », dans le cadre de l'aide au fonctionnement de cette association culturelle,

- 15 000 € à la Commission Locale d'Information Aéva – La Hague, au titre de l'aide au fonctionnement de cette association,

- d'acter que pour les deux subventions de fonctionnement accordées au titre du fonds d'intervention régional, celles-ci feront l'objet d'un versement intégral au moment de la notification de la décision par le Conseil Régional ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions et à verser des acomptes au prorata de la réalisation des opérations d'investissement.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR



**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-747**

**sur l'aménagement du territoire : études et information géographique – numérisation et orthorectification des photographies aériennes anciennes du littoral bas-normand**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB – 5USPLA « Etudes et planification – Aménagement du territoire » de 240 500 € votée en 2011, un montant de 28 745,86 € au titre du dossier 11UETUDESF « Etudes et planification » ;

- d'attribuer sur le chapitre 935 du budget de la Région, une subvention de 28 745,86 € à l'IFREMER, pour la numérisation et l'orthorectification des photographies aériennes anciennes du littoral bas-normand ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec l'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (IFREMER) et le Département de la Manche, la convention tripartite jointe en annexe,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-748**

**sur l'aménagement du territoire : grand projet du Haras du Pin**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AEMO - 5UMHPIN « Haras du Pin » de 200 000 € votée à la DM1 2010, un montant de 53 820 € au titre du dossier 10UMPINF « Haras du Pin », en vue de permettre les paiements futurs qui interviendront au profit du prestataire retenu ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-749**

**sur l'environnement : Parcs naturels régionaux – Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

• d'affecter :

- sur l'AESUB-5NATUR « Parcs Naturels Régionaux » de 2 100 000 € votée en 2011, un montant de 138 594 € au titre du dossier I1NPNRF « Parcs Naturels Régionaux », sous dossier « Parc des Marais » ;

- sur l'APSUB-5NATUR « Parcs Naturels Régionaux » de 300 000 € votée en 2011, un montant de 116 313 € au titre du dossier I1NPNRI « Parcs Naturels Régionaux », sous-dossier « Parc des Marais » ;

• d'attribuer les subventions suivantes, conformément à l'annexe 1 :

➤ **au Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin,**

*\*sur le chapitre 937 du budget de la Région :*

- 2 000 € pour l'animation des acteurs autour des maïs blancs,
- 6 600 € pour la charte européenne du tourisme durable,
- 11 000 € pour la programmation et la participation à des salons et des vitrines touristiques,
- 4 000 € pour l'édition de publications touristiques
- 2 000 € pour la réalisation de supports de diffusion,
- 8 000 € pour la maintenance des RIS,
- 2 500 € pour l'animation phytosanitaire de la Maison du Parc,
- 49 000 € pour la mise en œuvre d'une politique d'éducation à l'environnement,
- 5 000 € pour la formation à la construction en terre,
- 2 500 € pour l'entretien du réseau de mesure,
- 2 000 € pour participer aux réseaux nationaux et internationaux (filiale terre),
- 5 000 € pour le soutien aux événements locaux,
- 2 500 € pour la politique culturelle,
- 1 750 € pour accueillir une résidence d'architectes sur le territoire du Parc,
- 15 176 € pour la définition de la trame verte et bleue sur la Communauté de Communes de Sainte Mère Eglise (en contrepartie d'un financement FEDER),
- 9 568 € pour l'avenant au contrat de coproduction entre 5050TV et le Parc,
- 10 000 € pour conforter le centre de formation du Bas Quesnay ;

*\*sur le chapitre 907 du budget de la Région :*

- 9 400 € pour l'aménagement de l'accessibilité de la Maison du Parc et les démarches qualité,
- 3 500 € pour l'acquisition d'un système de bases de données naturalistes,
- 89 239 € pour le fonds de sauvegarde Terre-Chaume,
- 13 250 € pour l'acquisition de données (observatoire du territoire),
- 924 € pour l'acquisition d'un écran LED ;

Diffusé le :

- de compléter la délibération de la Commission Permanente n° 08-263 du 18 avril 2008 comme suit :

- la subvention de 14 000 € accordée au Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin pour développer la connaissance et l'identité culturelle du territoire est basée sur une dépense subventionnable de 14 000 € ;

- de prévoir les modalités de paiement suivantes : des acomptes pourront être versés en cours d'exécution de l'opération, au prorata des dépenses réalisées sous réserve de la production des pièces réglementaires, d'un récapitulatif des dépenses certifié par le comptable public ou signé du Président, ou sur présentation des factures acquittées par le fournisseur. Le solde sera versé au vu des pièces justificatives susvisées ;

- de déroger au principe d'antériorité des décisions du Conseil Régional pour tous ces dossiers ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin, les conventions financières « Fonds de Sauvegarde Terre et Chaume », « Politique culturelle » et « Soutien aux événements locaux », jointes en annexes 2, 3 et 4 ;

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-750**

**sur l'environnement : parcs naturels régionaux – Parc Naturel Régional du Perche**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :



**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB-5NATUR « Parcs Naturels Régionaux » de 2 100 000 € votée en 2011, un montant de 27 320 € au titre du dossier 11NPNRF « Parcs Naturels Régionaux » sous-dossier « Parc du Perche » ;

- d'attribuer sur le chapitre 937 du budget de la Région, les subventions suivantes, conformément au tableau joint en annexe :

- 15 320 € pour le déploiement d'EVA au Parc naturel régional du Perche,
- 5 000 € pour la charte forestière de territoire au Parc naturel régional du Perche,
- 4 200 € pour l'appui aux documents d'urbanisme, à la Communauté de Communes du Bassin de Mortagne au Perche,
- 2 800 € pour l'appui aux documents d'urbanisme, à la Communauté de Communes du Pays Bellêmois ;

- de prévoir les modalités de paiement suivantes : des acomptes pourront être versés en cours d'exécution de l'opération, au prorata des dépenses réalisées, sous réserve de la production des pièces réglementaires, d'un récapitulatif des dépenses certifié par le comptable public ou signé du Président, ou sur présentation des factures acquittées par le fournisseur. Le solde sera versé au vu des pièces justificatives susvisées ;

- de déroger au principe d'antériorité de la décision du Conseil Régional pour tous ces dossiers ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-751**

**sur l'environnement : Parcs naturels régionaux – Parc Naturel Régional Normandie-Maine**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

• d'affecter :

- sur l'AESUB-5NATUR « Parcs Naturels Régionaux » de 2 100 000 € votée en 2011, un montant de 101 199 € au titre du dossier 11NPNRF « Parcs Naturels Régionaux », sous dossier « Parc Normandie-Maine » ;

- sur l'APSUB-5NATUR « Parcs Naturels Régionaux » de 300 000 € votée en 2011, un montant de 68 835 € au titre du dossier 11NPNRI « Parcs Naturels Régionaux », sous-dossier « Parc Normandie-Maine » ;

• d'attribuer les subventions suivantes, conformément à l'annexe 1 :

➤ **au Parc Naturel Régional Normandie-Maine,**

*\*sur le chapitre 937 du budget de la Région :*

- 1 750 € pour l'acquisition de matériel pour le Parc (montant TTC),
- 4 675 € pour fiabiliser et partager la connaissance sur les vergers du territoire du Parc,
- 4 750 € pour accompagner une valorisation collective des fruits du verger haute tige du Domfrontais,
- 10 000 € pour recentrer la politique de valorisation des races avicoles sur le conservatoire,
- 602 € pour susciter de nouvelles plantations (montant TTC),
- 1 608 € pour l'acquisition de référentiels cartographiques de l'IGN,
- 2 500 € pour l'étude de faisabilité technique, administrative et financière sur la maîtrise d'ouvrage du tronçon Alençon-Domfront,
- 3 600 € pour la réalisation d'un topoguide,
- 3 856 € pour tester l'acquisition foncière de haës patrimoniales (montant TTC),
- 7 500 € pour étudier les possibilités de mettre en place des structures de gestion complémentaires de celles existantes,
- 6 833 € pour mettre en place des plans de gestion durable du bocage,
- 3 750 € pour analyser statistiquement les données du RGA2010 afin de déterminer l'évolution et l'engagement des exploitations agricoles,
- 5 000 € pour constituer et gérer une base de données sur les contacts et les initiatives agricoles du territoire,
- 2 500 € pour renforcer la mise en réseau des différents acteurs du territoire et développer des partenariats,
- 1 000 € pour promouvoir les énergies renouvelables par des visites et de l'information technique,
- 8 000 € pour renforcer les connaissances sur les valeurs agronomiques des sols,
- 8 000 € pour la formation à une approche environnementale de l'urbanisme opérationnel pour les collectivités,
- 1 450 € pour les diffusions et les débats autour du film « La magie des haies » sur l'urbanisme et les paysages,

Diffusé le :

- 6 500 € pour le financement et l'assistance pour la réalisation de la partie « environnement d'un PLU intercommunal »,
- 1 250 € pour adapter la ZPPAUP Alpes Mancelles aux exigences du Grenelle de l'Environnement,
- 1 500 € pour offrir des activités de plein air à la base de pleine nature (montant TTC),
- 8 000 € pour assurer l'animation du site de la Maison du Parc (montant TTC),
- 3 075 € pour assurer l'animation du site de la Maison de la Pomme et de la Poire (montant TTC),
- 3 500 € pour réaliser la carte de la trame verte et bleue du territoire ;

*\*sur le chapitre 907 du budget de la Région :*

- 8 675 € pour l'acquisition de matériel pour l'Espace Découverte,
- 11 497 € pour la mise en sécurité de la Maison du Parc,
- 27 000 € pour les travaux permettant le transfert des activités de la base de pleine nature,
- 3 500 € pour offrir des activités de sport de plein air à la base de pleine nature,
- 4 055 € pour assurer l'animation du site de la Maison du Parc,
- 7 107 € pour présenter des courts métrages thématiques dans les espaces muséographiques,
- 5 277 € pour tester l'acquisition foncière de haies patrimoniales,
- 658 € pour susciter de nouvelles plantations,
- 1 066 € pour assurer l'animation du site de la Maison de la Pomme et de la Poire ;

- de prévoir les modalités de paiement suivantes : des acomptes pourront être versés en cours d'exécution de l'opération, au prorata des dépenses réalisées sous réserve de la production des pièces réglementaires, d'un récapitulatif des dépenses certifié par le comptable public ou signé du Président, ou sur présentation des factures acquittées par le fournisseur. Le solde sera versé au vu des pièces justificatives susvisées ;

- de déroger au principe d'antériorité des décisions du Conseil Régional pour tous ces dossiers ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusé le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-752**

**sur l'environnement : préserver la ressource en eau et gérer les risques naturels**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

• d'affecter :

⇒ sur l'APCPER – 5NATUPAY « Préserver les ressources naturelles et les milieux » de 10 000 000 € votée en 2008, un montant global de 11 861,25 € ventilé comme suit :

- 1 500 € au titre du dossier CP5N5210SI Milieux Aquatiques Connaitre Eduquer, pour les actions connaissance-éducation,
- 10 361,25 € au titre du dossier CP5N5120SI « Risques naturels », pour les actions de lutte contre les inondations,

⇒ sur l'AECPER – 5NATUPAY « Préserver les ressources naturelles et les milieux » de 5 050 000 € votée en 2008, un montant global de 49 258 € au titre du dossier CP5N5210SF Milieux Aquatiques Connaitre Eduquer, pour les actions bassins versants ;

• d'attribuer les subventions suivantes :

#### **sur le chapitre 937 du budget de la Région**

au titre du projet « Préserver les ressources naturelles et les milieux » du CPER

- 10 361,25 € à la COMMUNAUTE DE COMMUNES D'ORIVAL pour la création d'un bassin d'infiltration à Lantheuil, pour un montant subventionnable de 54 096,25 € ;
- 1 500 € au RESEAU D'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT DUPAYS DE FOUGERES pour la création d'outils pédagogiques pour les SAGE Couesnon et Sélune, pour un montant subventionnable de 30 000 €;

#### **sur le chapitre 907 du budget de la Région**

au titre du projet « Préserver les ressources naturelles et les milieux » du CPER

- 1 750 € au SYNDICAT MIXTE DES BASSINS VERSANTS DES COTIERS GRANVILLAIS pour le poste de technicien "bassin versant" en 2011, pour un montant subventionnable de 35 000 €,
- 1 750 € au SYNDICAT MIXTE DES BASSINS VERSANTS DES COTIERS GRANVILLAIS pour le poste de technicien de rivière en 2011, pour un montant subventionnable de 35 000 €,
- 10 230 € au SYNDICAT MIXTE DE LA SOULLES pour le poste de technicien de rivière en 2011, pour un montant subventionnable de 34 100 €,
- 1 750 € au SYNDICAT INTERCOMMAL D'AMENAGEMENT DE LA TORTONNE pour le poste de technicien de rivière (1 ETP pour les mois de novembre et décembre 2011), pour un montant subventionnable de 5 833,33 €,
- 33 778 € à la CATER pour son budget de fonctionnement 2012, pour un montant subventionnable de 307 077 € ;

Diffusé le :

- de déroger au principe d'antériorité des décisions du Conseil Régional pour l'ensemble de ces dossiers ;

- de prévoir les modalités de paiement suivantes :

- des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution de l'opération, au prorata des dépenses réalisées :

- . sur proposition du service technique de contrôle,
- . ou sur présentation d'un état récapitulatif des dépenses acquittées (numéro, date et référence des paiements) précisant la date, la nature, ainsi que le nom des prestataires, visé, selon le cas, par l'expert comptable, le trésorier payeur, le Maire ou le Président ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec la Cellule d'Animation Technique pour l'Eau et les Rivières (CATER), la convention, jointe en annexe,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-753**

**sur l'environnement : lutter contre les changements climatiques**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :



**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB-5NCLIM « Lutter contre les changements climatiques » de 1 000 000 € votée en 2011, un montant global de 74 677,60 € au titre du dossier 11NCLIMAF, ventilé comme suit :

- . 2 500 € pour les Energies renouvelables,
- . 72 177,60 € pour les Politiques énergétiques territoriales ;

- d'attribuer les subventions suivantes :

➤ sur le chapitre 937 du Budget de la Région :

- **au titre du dossier « Energies renouvelables »**

- 2 500 € à l'Association Régionale Biomasse-Normandie pour l'animation du séminaire de restitution de l'étude sur la méthanisation pour une dépense subventionnable s'élevant à 3 125 € ;

- **au titre du dossier « Politiques énergétiques territoriales »**

- 57 117,60 € au Pays d'Ouche Développement à la Feré Fresnel pour l'animation du COT 2011-2013 pour une dépense subventionnable de 142 794 €,
- 15 060 € à la FD CUMA du Calvados pour l'animation de la filière bois énergie – 2011 pour une dépense subventionnable de 30 120 € ;

- de désengager les sommes suivantes, attribuées dans le cadre du dispositif « Chèque éco-énergie Basse-Normandie », pour un montant total de 464 300 € :

- 162 100 € sur l'APSUB-5NCLIM « Lutter contre les changements climatiques » de 7 000 000 € votée en 2011,
- 302 200 € sur l'APCPER-5NCLICPER « Lutter contre les changements climatiques » de 22 100 000 € votée en 2008,

➤ sur le chapitre 907 du Budget de la Région :

- **au titre du dossier « Energies Renouvelables »**

Bois-énergie

- 354 169 € à la SAS Viria à Caen pour la réalisation d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur pour la Ville d'Aunay-sur-Odon pour une dépense subventionnable s'élevant à 1 287 887,34 €,
- 18 032,10 € à la Ville de Douvres la Délivrante pour l'acquisition d'une chaudière bois pour une dépense subventionnable s'élevant à 90 160,50 €,
- 2 624,80 € à la Communauté de Communes du Val-de-l'Orne pour l'acquisition d'une chaudière bois pour une dépense subventionnable de 13 124 €,
- 5 882,57 € à la commune de Canisy pour l'acquisition d'une chaudière bois pour une dépense subventionnable de 29 412,85 €,

Diffusé le :

- 10 915 € à la commune de Cerisy-Belle-Etoile pour l'acquisition d'une chaudière bois pour une dépense subventionnable de 54 575 €,
- 5 163 € au GAEC des Bourdonnières pour l'acquisition d'une chaudière bois pour une dépense subventionnable de 25 815 €,

#### Photovoltaïque - Professionnels

- 7 500 € au bénéficiaire de la prime régionale, qui figure à l'annexe 1 pour l'installation de panneaux photovoltaïques,

#### Eolien

- 30 636 € aux bénéficiaires de la prime régionale, qui figurent à l'annexe 2 pour l'installation d'une éolienne professionnelle ;
- 1 442 € au bénéficiaire de la prime régionale, qui figure à l'annexe 3 pour l'installation d'une éolienne individuelle ;

- de modifier :

- la délibération n° 11-536 de la Commission Permanente du 23 septembre 2011 en remplaçant le montant de 4 339,76 € par **7 593,76 €** et celui de la dépense subventionnable de 24 603,78 € par **21 698,78 €**, pour la subvention attribuée à la SARL Les Ragottières pour l'acquisition d'une chaudière,

- l'annexe 5 à la délibération n° 11-662 du 21 octobre 2011 en transférant la subvention de 7 500 € initialement accordée à M. Thierry DELENTE, pour une installation photovoltaïque sur un garage à **BOURGUEBUS AUTO** ;

- de déroger au principe d'antériorité des décisions du Conseil Régional pour tous ces dossiers ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-754**

**sur l'environnement : agir pour un développement durable**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB-5NEDUD « Agir pour un développement durable » de 405 000 € votée en 2011, un montant de 15 000 € au titre du dossier 11NEDUCENF « Education au développement durable », sous-dossier « Education et formation » 11NEDUCATF,

- d'attribuer sur le chapitre 937 du Budget de la Région, une subvention de 15 000 € au Groupement Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (GRAINE) de Basse-Normandie pour coordonner l'accompagnement des CFA qui souhaitent engager des démarches de développement durable ;

- de prendre en charge, pour les personnes extérieures à la Région sollicitées pour intervenir lors des 4èmes Assises Régionales du Développement Durable dont la liste figure en annexe 2, les frais de déplacement, de restauration et d'hébergement, directement liés à leur intervention lors de cet événement ;

- de déroger au principe d'antériorité des décisions du Conseil Régional pour l'ensemble de ces dossiers ;

- d'autoriser le Président à signer :

- la convention avec le Groupement Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (GRAINE) de Basse-Normandie, jointe en annexe 1,

- la convention de cession des droits d'auteur, jointe en annexe 3,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-755**

**sur l'environnement : déchets**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- de mettre en place la nouvelle Commission consultative chargée de participer au suivi du Plan Régional d'Élimination des Déchets Dangereux et de donner son avis sur des projets de plan et des rapports environnementaux ;

- de fixer la composition de cette Commission comme suit :

**Région Basse-Normandie :**

- **le Président,**
- 5 conseillers régionaux ;

**Le Préfet de région** ou son représentant ;

**Les Services de l'Etat :**

- le Directeur de la DREAL ou son représentant,
- le Directeur de l'ARS ou son représentant ;

**Les Etablissements publics de l'Etat :**

- un représentant de l'ADEME,
- un représentant de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie,
- un représentant de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne,
- un représentant de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Basse-Normandie (ARH) ;

**Les collectivités :**

- le Président du Conseil Général du Calvados ou son représentant,
- le Président du Conseil Général de l'Orne ou son représentant,
- le Président du Conseil Général de la Manche ou son représentant ;

**Les Chambres consulaires :**

- un représentant de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie,
- un représentant de la Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat,
- un représentant de la Chambre Régionale d'Agriculture ;

**Les Organisations professionnelles du secteur de la production et de l'élimination des déchets :**

- un représentant de la Fédération Française de la Récupération pour la Gestion Industrielle de l'Environnement et du Recyclage (FEDEREC),
- un représentant du Syndicat National des Collecteurs de Déchets Liquides (SNCDL),
- un représentant de la Fédération Nationale des Activités du Déchet et de l'Environnement (FNADE),
- un représentant du Syndicat Professionnel pour le Recyclage et l'Élimination des Déchets Industriels (SYPRED) ;

Diffusé le :

**Les Associations de protection de l'environnement agréées :**

- un représentant du CREPAN,
- un représentant du GRAPE ;

- de désigner la Direction de l'Aménagement et du Développement Durables de la Région Basse-Normandie pour assurer le secrétariat de la Commission ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-756**

**sur les transports ferroviaires : convention relative aux études Projet pour la mise en  
accessibilité de la gare d'Argentan**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil  
Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël  
BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François  
DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN,  
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY,  
Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain  
TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à  
Jean CHATELAIS), Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à  
Dominique LEFRANÇOIS), Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril  
2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :



**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'APSUB « Gares » de 4 750 000 € votée en 2011, un montant de 224 301,75 € au titre du dossier 11QBFGAR « Rénovation des gares » ventilé comme suit :

- 224 301,75 € pour de l'accessibilité ;

- d'attribuer sur le chapitre 908 du Budget de la Région, une subvention de 224 301,75 € à Réseau Ferré de France, pour la réalisation des études Projet pour la mise en accessibilité de la gare d'Argentan, soit un taux d'intervention de 75 % ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec Réseau Ferré de France, la convention correspondante, jointe en annexe,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-757**

**sur les transports ferroviaires : avenants à la convention TER**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

• d'autoriser le Président à signer :

- avec la SNCF, l'avenant n° 28 à la convention du 21 décembre 2007 relatif à l'organisation et au financement du service public de transport régional de voyageurs, joint en annexe. La facturation des montants inscrits dans l'avenant n°28 se fera dans le cadre du dispositif financier prévu dans la convention TER, à l'article 3.2.2.3, c'est-à-dire au réel, sur les charges C3 du compte de facturation définitif 2011, payées en 2012,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-758**

**sur les transports ferroviaires : CPER 2007-2013 – Desserte du Mont-Saint-Michel –  
modernisation Folligny-Avranches – avenant à la convention travaux**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

• d'autoriser le Président à signer :

- avec Réseau Ferré de France, l'avenant n° 1 à la convention relative au financement des travaux de modernisation de la section de la ligne entre Folligny et Avranches, joint en annexe,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusé le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-759**

**sur les transports ferroviaires : CPER 2007-2013 – Modernisation de la ligne Caen – Alençon – Le Mans – travaux relatifs au BAPR Surdon - Alençon**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'APCPER « CPER Infrastructures » de 65 357 000 € votée en 2008, un montant de 4 357 038 € au titre du dossier CP5Q6220SI BAPR et reprises de postes sur Surdon-Alençon ;

- d'attribuer sur le chapitre 908 du Budget de la Région, une subvention de 4 357 038 € à Réseau Ferré de France, pour la participation de la Région au financement des travaux de mise en place du Block Automatique à Permissivité Restreinte entre Surdon et Alençon ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec l'Etat et Réseau Ferré de France, la convention correspondante, jointe en annexe,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-760**

**sur la mer et le littoral : ports CPER**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :



**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'APSUB « Port de commerce CPER » de 2 000 000 € votée en 2008, un montant de 500 000 € au titre du dossier CP5K6510SI ;

- d'attribuer sur le chapitre 908 du Budget de la Région, une subvention de 500 000 € au Grand Port Maritime de Rouen pour la phase 1 de l'aménagement d'une plateforme quadri modale sur Honfleur ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec le Grand Port Maritime de Rouen (GPMR), la convention correspondante, jointe en annexe,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-761**

**sur la mer et le littoral : port de plaisance (investissement)**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'APSUB « Autres Ports de Plaisance AP » de 300 000 € votée en 2011, un montant de 172 039 € au titre du dossier IIMPLAISAI ;

- d'attribuer sur le chapitre 903 du Budget de la Région, les subventions suivantes :

- 92 386 € à la Communauté de Communes des Pieux pour la construction d'un bâtiment d'accueil pour l'école de surf de Siouville,

- 67 739 € à la Commune de Merville Franceville pour la construction d'une école de Kite Surf à Merville Franceville,

- 1 800 € à « l'Association Club de Voile et Pagaie de Franceville » pour l'amélioration de la qualité de l'école de voile de Merville-Franceville,

- 10 114 € à la Communauté de Commune Carentan en Cotentin pour l'amélioration de la qualité de l'accueil des plaisanciers,

- d'autoriser le Président à signer :

- avec la Communauté de Communes des Pieux, la convention correspondante jointe en annexe 1,

- avec la Commune de Merville Franceville, la convention correspondante jointe en annexe 2,

- avec l'Association Club de Voile et Pagaie de Franceville, la convention correspondante jointe en annexe 3 ;

- avec la Communauté de Communes de Carentan en Cotentin, la convention correspondante jointe en annexe 4,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusé le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-762**

**sur la mer et le littoral : économie maritime – pôle Mer Bretagne**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'APSUB « Economie Maritime » de 270 000 € votée en 2011, un montant de 25 000 € au titre du dossier 11MECOMARF« Economie Maritime AE » ;

- d'attribuer sur le chapitre 939 du Budget de la Région, une subvention de 25 000 € au Pôle Mer Bretagne pour l'ouverture territoriale du pôle Mer Bretagne à la Basse-Normandie au titre de l'année 2011 ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec le Président du Pôle Mer Bretagne, la convention correspondante, jointe en annexe,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-763**

**sur le Développement Numérique du Territoire : acquisition et maintenance de bornes visio-relais de service public (territoire de la Manche)**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'attribuer sur le chapitre 905 du budget de la Région, à Manche Numérique, pour l'acquisition et maintenance de bornes visio-relais de service public sur le territoire du département de la Manche, une subvention d'investissement d'un montant maximal de 135 063,38 € sur un montant éligible de 270 126,75€ TTC, avec un taux d'intervention maximum de 50 % ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec le Syndicat Mixte Manche Numérique, la convention correspondante, selon la convention-type jointe en annexe,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-764**

**sur le Développement Numérique du Territoire : groupement de commandes relatif à la réalisation d'enquêtes dans le cadre de la mise en œuvre de l'observation du numérique en Basse-Normandie**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :



**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'approuver la démarche d'observation partagée des usages du numérique en Basse-Normandie et le principe de constitution du groupement de commandes ainsi que le positionnement de la Région en tant que coordonnateur ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec l'Etat, le Département du Calvados, le Département de la Manche représenté par le Syndicat Mixte Manche Numérique, le Département de l'Orne et la Communauté d'Agglomération de Caen-la-Mer, la convention constitutive du groupement de commandes reprenant les éléments décrits dans le modèle joint en annexe,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-765**

**sur le Développement Numérique du Territoire : labellisation « Zone Numérique Multiservices »**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité, M. BEAUVAIS ne prenant pas part au vote,

- de déclarer le projet déposé par la Communauté de Communes du Pays d'Argentan concernant la zone Actival d'Orne, éligible dans le cadre de l'Appel à Projet Régional « Zones Numériques Multiservices » pour les zones stratégiques (phase 2 du processus de labellisation),

- d'attribuer à la Communauté de Communes du Pays d'Argentan, les subventions d'un montant maximal suivantes :

*\* sur le chapitre 905 du Budget de la Région*

- 111 421 €, sur une base éligible de 222 843 € avec un taux d'intervention maximal de 50 % au titre de la zone Actival d'Orne,

*\* sur le chapitre 935 du Budget de la Région*

- 21 750 €, sur une base éligible de 43 500 € avec un taux d'intervention maximal de 50 % au titre de la zone Actival d'Orne ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec la Communauté de Communes du Pays d'Argentan, la convention correspondante, selon la convention-type « ZNM-réalisation du projet », jointe en annexe,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-766**

**sur la rénovation urbaine**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'APSUB - 5UVRU « Rénovation urbaine » de 3 742 943 € votée en 2011, un montant de 796 126 € au titre du dossier 11UANRUI « Rénovation Urbaine AP » ;

- d'attribuer sur le chapitre 905 du Budget de la Région, dans le cadre des conventions passées avec l'ANRU et les maîtres d'ouvrage bénéficiaires, pour un montant total de 796 126 €, les subventions figurant en annexe ;

- de déroger au principe d'antériorité de la décision du Conseil Régional, pour l'ensemble des dossiers ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-767**

**sur le foncier : fonds friches – études et travaux**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'APSUB – 5UFON « Foncier aménagement du territoire » de 2 438 200 € votée en 2011, un montant de 112 000 € au titre du dossier 11UEPFN2I-FONCIER AP ;

- d'attribuer sur le chapitre 905 du Budget de la Région, une subvention de 112 000 € à l'Etablissement Public Foncier de Normandie, dans le cadre de la convention passée avec l'EPFN 2007-2011, correspondant au fonds friche, conformément à l'annexe jointe ;

- de prévoir les modalités de paiement suivantes, comme le prévoit la convention EPF de Normandie - Région Basse-Normandie :

- une première avance de 30 % du montant de l'estimation financière sera versée au démarrage des études ou des opérations inscrites au programme d'intervention,

- une deuxième avance de 30 % sera versée quand les dépenses effectives dépasseront 30 % de l'estimation initiale des opérations ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-768**

**sur le logement : opération de développement local**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :



**DECIDE**, à l'unanimité, Jean-Louis VALENTIN ne prenant pas part au vote, concernant le groupement de commandes de la Communauté de communes de Valognes,

- d'affecter sur l'AESUB – 5VLOGO « Opérations développement local » de 340 000 € votée en 2011, un montant de 176 170,50 € au titre du dossier 11LOGEMEF « Opération développement local AE » correspondant à la convention Région-Anah 2011 ;

- d'attribuer sur le chapitre 935 du Budget de la Région, pour un montant total de 176 170,50 €, les subventions figurant en annexe, dans le cadre de la mise en œuvre d'études opérationnelles et de suivi-animations d'OPAH correspondant à 15 % du montant hors taxe ;

- de déroger au principe d'antériorité de la décision du Conseil Régional ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision et à verser des acomptes.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-769**

**sur le logement des jeunes**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB – 5VJEUN « Logement des jeunes » du 235 000 € votée en 2011, un montant de 35 000 € au titre du dossier 11VLOGJEUF « Logement des Jeunes » ;

- d'attribuer sur le chapitre 935 du budget de la Région, les subventions suivantes :

- 15 000 € au CLLAJ de Caen-la-Mer,
- 10 000 € au CLLAJ de Saint-Lô,
- 10 000 € au CLLAJ de Coutances ;

- de déroger au principe d'antériorité de la décision du Conseil Régional ;

- d'autoriser le Président à signer :

- les conventions régionales établies entre la Région Basse-Normandie et les CLLAJ de Caen-la-Mer, Saint-Lô et Coutances, conformément à la convention-type jointe en annexe,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision et à verser des acomptes.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-770**

**sur la démographie médicale : renouvellement du dispositif d'indemnisation des stages de médecine générale en milieu rural**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'adopter le renouvellement du dispositif d'indemnisation des stages de médecine générale en milieu rural ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec l'Agence Régionale de Santé de Basse-Normandie et le Département Universitaire de Médecine Générale de Basse-Normandie de l'U.F.R. de Médecine de Basse-Normandie, la convention relative à la mise en œuvre d'un dispositif pour l'indemnisation des stages ambulatoires de médecine générale effectués en zone d'intervention prioritaire en Basse-Normandie, jointe en annexe 1,

- les conventions individuelles à intervenir avec les étudiants, conformément à l'annexe 2,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-771**

**sur la prévention et les solidarités : ingénierie de projet pour l'association Fol Art réalisée par l'Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé (IREPS)**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB 5HPSOLID-A de 180 000 € voée pour 2011, pour la prévention et la solidarité, un montant de 5 000 €, au titre du dossier 11HPREVSAF « actions de prévention pour la santé AE », sous-dossier « 11HASSANTE autres associations pour la santé publique » ;

- d'attribuer sur le chapitre 934 du budget de la Région, une subvention de 5 000 € à l'Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé (IREPS), pour l'ingénierie du projet de l'association Fol Art ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-772**

**sur les actions en faveur des personnes handicapées**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :



**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'autoriser la Maison Départementale des Personnes Handicapées de l'Orne, à payer, pour un montant de 825 €, les factures correspondant aux dossiers figurant en annexe, en prélevant sur la dotation globale de 55 000 € votée en octobre 2010 ;

- de prévoir la modalité de paiement suivante : pour l'acquisition de matériel et l'aide au logement dans chaque département, les modalités de paiement sont détaillées dans une convention spécifique ;

- de déroger au principe d'antériorité de la décision du Conseil Régional, pour l'ensemble de ces dossiers ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-773**

**sur l'amélioration des conditions de vie dans les lycées : équipement des lycées et établissements assimilés publics et privés**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Mickaël MARIE,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

Au titre des équipements pédagogiques dans les établissements d'enseignement public

- d'attribuer 4 subventions d'un montant de 160 900 € sur le chapitre 902 pour les équipements pédagogiques ou premier équipement des lycées publics (annexe 1),
- de déroger au principe d'antériorité de la décision de la Commission Permanente du 25 novembre 2011, le lycée agricole d'Alençon-Sées devant réaliser les achats rapidement,
- de modifier la délibération du 22 avril 2011 accordant une subvention de premier équipement de 69 100 € au lycée Maréchal Lælerc à Alençon, pour l'aménagement de la section Sanitaire et d'autoriser l'établissement à réaffecter une partie de cette somme, soit 30 000 €, pour finaliser l'achat d'équipements nécessaires à la section Alimentation,
- de déroger au principe d'antériorité de la décision de la Commission Permanente du 25 novembre 2011, le lycée Maréchal Leclerc à Alençon devant réaliser les achats rapidement,
- de modifier la délibération du 22 avril 2011 accordant une subvention de 10 000 € au lycée Marie Curie à Vire, pour l'acquisition d'interfaces Exao + modules, de bancs d'optique + accessoires et de générateurs basse fréquence, et d'autoriser l'établissement à réaffecter l'intégralité de cette somme, pour acquérir des spectromètres et spectrophotomètres (filière STL – Sciences physiques et chimiques),
- de déroger au principe d'antériorité de la décision de la Commission Permanente du 25 novembre 2011, le lycée Marie Curie à Vire devant réaliser les achats rapidement,
- de proposer au Préfet de Région, au titre des équipements, la désaffectation de 6 machines outils, (dont le détail figure en annexe 2) au lycée Albert Sorel à Honfleur pour vente, le Conseil d'Administration s'étant prononcé favorablement le 18 novembre 2010 pour les 4 premières machines de la liste jointe, et le 19 avril 2011 pour les 2 dégauchisseuses,
- En 2009 la Région avait constaté que les EPLE disposaient de nombreux reliquats de subventions attribuées par la Région au titre des équipements pédagogiques. Ces crédits, dont les montants cumulés étaient loin d'être négligeables, se trouvaient immobilisés inutilement. De plus, la Région n'avait pas d'informations sur les achats effectivement réalisées par les établissements.
- d'annuler les subventions non utilisées dans les deux 2 ans suivant la notification, après relance faite auprès des établissements concernés, et d'adresser aux EPLE les titres de recettes correspondants aux premiers versements (75%) ou au solde non utilisé.

Au titre des équipements de service général dans les établissements d'enseignement public

- d'attribuer 2 subventions d'un montant total de 2 331,00 € sur le chapitre 902 pour les équipements de service général des lycées publics (annexe 3),
- de déroger au principe d'antériorité de la décision de la Commission Permanente du 25 novembre 2011, le lycée Guibray à FALAISE a dû procéder au remplacement du lave-linge en urgence afin d'assurer la continuité de son service de lingerie,

Diffusé le :

- de déroger au principe d'antériorité de la décision de la Commission Permanente du 25 novembre 2011, le lycée agricole Le Robillard à LIEURY a dû procéder en urgence à l'acquisition du défibrillateur pour assurer l'accueil d'un élève en insuffisance cardiaque,

Au titre des équipements pédagogiques et aménagement dans les établissements d'enseignement privé

- d'attribuer 7 subventions sur le chapitre 902 d'un montant total de 68 373,20 € pour les investissements pédagogiques des Maisons Familiales Rurales (annexe 4),

- d'attribuer 5 subventions sur le chapitre 902 d'un montant total de 36 115,00 € pour les investissements pédagogiques des établissements relevant du C.R.E.A.P. (annexe 5),

- de modifier la délibération n° 10-312 de la Commission Permanente du 28 mai 2010 accordant au lycée Institut Lemonnier (relevant du C.R.E.A.P.) une subvention de 17 508,00 € pour l'aménagement et l'équipement de serres horticoles et d'autoriser la réaffectation de son reliquat, soit 7 306,60 €, pour l'aménagement et l'équipement du magasin pédagogiques nécessaires aux formations horticoles,

Au titre de la Dotation Entretien et Réparations du Propriétaire

- d'attribuer 10 subventions d'un montant total de 149 000 € sur le chapitre 932 pour des dotations de fonctionnement complémentaires aux lycées publics au titre de l'entretien et des réparations du propriétaire (annexe 6),

- de déroger au principe d'antériorité de la décision de la Commission Permanente du 25 novembre 2011, le LEGT Jean-François Millet de Cherbourg Octeville devant s'équiper d'une centrale anti-intrusion,

- de déroger au principe d'antériorité de la décision de la Commission Permanente du 25 novembre 2011, le LEGT Jean-François Millet de Cherbourg Octeville devant effectuer en urgence les travaux de remplacement des garde-corps au sein de l'établissement,

- de déroger au principe d'antériorité de la décision de la Commission Permanente du 25 novembre 2011, le LP Camille Claudel de CAEN devant effectuer en urgence l'installation de portail, portillon et clôture sur muret pour la mise en sécurité des bâtiments.

- de déroger au principe d'antériorité de la décision de la Commission Permanente du 25 novembre 2011, le LEGT Augustin Fresnel de Caen devant effectuer en urgence des travaux de remplacement des fenêtres de l'internat.

- De déroger au principe d'antériorité de la décision de la Commission Permanente du 25 novembre 2011, le LEGT Augustin Fresnel de Caen devant effectuer en urgence des travaux de remise en état des clapets coupe-feu.

Au titre du fonctionnement des EPLE

- d'attribuer 8 subventions d'un montant total de 124 183,01 € sur le chapitre 932 (annexe 7)

Diffusé le :

- de déroger au principe d'antériorité de la décision de la Commission Permanente du 25 novembre 2011, le lycée Victor LEPINE de Caen a besoin d'une mise en place urgente de salles de classes mobiles,

- d'attribuer 1 subvention au bénéfice de la Ville de Carentan d'un montant total de 35 000,00 € sur le chapitre 932 pour la prise en charge de la rémunération d'un agent de la restauration du service de restauration municipal auquel les élèves du lycée Sivard de Beaulieu déjeunent.

- d'autoriser le Président à signer la Convention relative à la contribution financière s'élevant à 35 000 € entre la Région Basse-Normandie et la ville de Carentan (annexe 8),

- d'attribuer 1 subvention au bénéfice de l'association ADRIA NORMANDIE d'un montant total de 4 325,43 € sur le chapitre 932 pour la prise en charge des frais d'analyse liés à la composition nutritionnelle des différents repas ainsi que celles relatives à la validité de durée de vie des paniers repas engagés par cette association,

- d'autoriser le Président à signer la Convention relative à la contribution financière s'élevant à 4 325,43 € entre la Région Basse-Normandie et l'association ADRIA NORMANDIE à Saint Lô (annexe 9),

- de désaffecter sur l'AESUB Dotations de fonctionnement lycées de 29 305 400 € (BP + DM1), votée en 2011, un montant de 244 509 € au titre du dossier 11LDERPF Dotation Entretien et Réparations du propriétaire,

- d'affecter sur l'AESUB Dotations de fonctionnement lycées de 29 305 400 € (BP+DM1), votée en 2011, un montant de 244 509 € au titre du dossier 11LDOTATIF Financement fonctionnement des établissements publics,

- d'autoriser le Président à signer les actes et pièces correspondants à la mise en œuvre de ces décisions,

- d'imputer les crédits correspondants, concernant l'investissement, sur le chapitre 902, et, concernant le fonctionnement, sur le chapitre 932 du budget de la Région,

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-774**

**sur le fonds commun du service hébergement**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'attribuer 5 subventions d'un montant de 22 554.00 € conformément au tableau figurant en annexe,
- de déroger au principe d'antériorité de la décision de la Commission Permanente du 25 novembre 2011, le lycée Laplace à CAEN a dû procéder au renouvellement du bac à fécule en urgence afin d'assurer la continuité de son service de restauration,
- de déroger au principe d'antériorité de la décision de la Commission Permanente du 25 novembre 2011, le lycée Tristan à LA FERTE MACE a dû procéder au renouvellement de ses matériels de cuisine en urgence afin d'assurer la continuité de son service de restauration,
- de déroger au principe d'antériorité de la décision de la Commission Permanente du 23 septembre 2011, le lycée Doucet à EQUEURDREVILLE a dû procéder à l'acquisition de matériels en urgence afin d'assurer la continuité de son service de restauration,
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-775**

**sur la politique éducative dans les lycées et établissements assimilés publics et privés**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :



**DECIDE**, à l'unanimité,

- de désaffecter sur l'AESUB Politique Educative de 2 369 870 €, votée en 2011, un montant de 61 750 € au titre du dossier 11LBUDPARF Budget Participatif,

- d'affecter sur l'AESUB Politique Educative de 2 369 870 €, votée en 2011, un montant de 61 750 € au titre du dossier 11LMOBILIFBourses de mobilité internationale.

- d'attribuer sur le chapitre 932 du budget de la Région :

- 3 subventions de fonctionnement au titre du budget participatif, d'un montant total de 6 227,00 €, soit un premier versement de 4670,25 € (annexes 1.1 et 1.2).

- 3 subventions de fonctionnement, au titre de l'année 2011, d'un montant de 1 000,00 € chacune dans le cadre des débats en langues étrangères aux lycées suivants :

- LEG Sévigné - GRANVILLE
- LEGT Lebrun – COUTANCES
- LEGT Alain - ALENCON

- 8 subventions de fonctionnement au titre du Fonds Social Régional d'un montant total de 3 600.56 € sur le chapitre 932 (annexe 3);

- une subvention de fonctionnement au titre de la Mobilité Internationale au Lycée Alain CHARTIER d'un montant de 8 750 € (annexe 4) ;

- 32 bourses de 950 € chacune pour les étudiants en BTSA bi-diplômant du Lycée agricole de Saint-Lô Thère, soit un montant total de 30 400 €.

- 4 subventions de fonctionnement d'un montant total de 5668 € pour les équipements de protection individuelle conformément à l'annexe 5.

- d'attribuer 13 subventions de fonctionnement d'un montant total de 27 185 € pour les équipements de protection individuelle conformément à l'annexe 6.

- d'attribuer 38 subventions de fonctionnement d'un montant total de 51 708 € pour les équipements de protection individuelle conformément à l'annexe 7.

- d'annuler la subvention accordée au titre de la mobilité internationale en Commission Permanente du 3 juillet 2009 au Collège Lycée Expérimental d'Hérouville St Clair pour un séjour de découverte et d'étude historique. Il convient donc d'émettre un titre de recettes à hauteur de 9 600 €.

Diffusé le :

- d'autoriser le Président à signer
  - les conventions avec les LEG Privé Sévigné à Granville, LEGT Charles Lebrun à Coutances, LEGT Alain à Alençon, dans le cadre des débats en langues étrangères, (annexes 2.1, 2.2 et 2.3)
  - tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-776**

**sur l'amélioration des conditions d'accueil dans les lycées – gestion des espaces verts**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'autoriser le Président à signer :
  - les conventions pour l'intervention de l'équipe régionale espaces verts dans les lycées publics, conformément au modèle de convention joint en annexe,
  - tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-777**

**sur l'accueil des élèves dans les lycées bas normands**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'attribuer à l'Association des Parents d'Enfants Déficients Auditifs du Calvados, dans le cadre de l'accompagnement scolaire aux jeunes sourds intégrés dans les établissements scolaires du Calvados, la subvention de 35 000 € ;

- d'imputer le crédit correspondant concernant le fonctionnement, sur le chapitre 932 du budget de la Région,

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-778**

**sur l'enseignement supérieur**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

• d'affecter :

→ sur l'AESUB « Actions de soutien à l'enseignement supérieur » de 1 908 500 € votée en 2011 un montant de 40 000€ au titre du dossier 11ESDEMARF, « offre de formation qualité aide au démarrage », dans le cadre du soutien aux sites universitaires distants,

→ sur l'AESUB « Actions de soutien à l'enseignement supérieur » de 1 908 500 € votée en 2011 un montant de 93 400 € au titre du dossier 11ESDEMARF, « offre de formation qualité aide au démarrage»,

→ sur l'AESUB « Actions de soutien à l'enseignement Supérieur de 1 908 500 € votée en 2011 un montant de 400 € au titre du dossier 11ESMOBINF « favoriser la mobilité des jeunes à l'international »,

→ sur l'APSUB «Opérations d'investissement Enseignement Supérieur » de 2 173 400 € votée en 2011 un montant de 45 280 € au titre du dossier 11ESDEMARI « offre de formation qualité aide au démarrage » pour la création d'un espace de restauration sur le site de l'antenne universitaire de Lisieux,

→ sur l'APSUB « CPER 2007-2013 – enseignement supérieur » de 34 216 000 € votée en 2008, un montant de 1 470 000 € au titre du dossier CP5E 1144SI pour l'extension de la Maison de la recherche en sciences humaines (MRSH) ;

• d'attribuer :

*\* sur le chapitre 932 du Budget de la Région*

→ au titre de l'aide au fonctionnement

- 40 000 € à l'Association pour la Promotion de l'enseignement Supérieur du Bocage et du Pays d'Auge,

- 93 400 € à l'Ecole Supérieure des Arts et Médias de Caen-Cherbourg relative à la participation régionale pour la location des locaux de l'espace René Lebas pour l'Ecole de Cherbourg dont 23 400 € en 2011,

- 400 € à INTECHMER, en complément du financement de 44 000 € accordée lors de la commission permanente du 25 février 2011 au titre de l'aide à la mobilité internationale.

*\* Sur le chapitre 902 du Budget de la Région*

→ au titre de l'aide à l'investissement

- 45 280 € à l'Université de Caen Basse Normandie pour les travaux de l'espace de restauration de l'antenne universitaire de Lisieux,

Diffusé le :



- 1 470 000 € à l'Université de Caen Basse Normandie pour les travaux d'extension de la Maison de la recherche en Sciences Humaines (MRSH) relevant du CPER 2007-2013 dont 730 000 € en 2011.

- de déroger au principe d'antériorité de la décision concernant la subvention versée à l'Université de Caen Basse Normandie relative aux travaux de l'espace de restauration,

- d'autoriser le Président à signer :

- avec l'Association pour la Promotion de l'Enseignement Supérieur dans le Bocage et le Pays d'Auge, la convention jointe en annexe 1,

- avec l'Ecole Supérieure des Arts et Médias de Caen-Cherbourg, l'avenant n°1 jointe en annexe 2,

- avec l'Université de Caen Basse Normandie, les conventions jointes en annexe 3 et 4,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-779**

**sur le Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles » de 2 101 000 € votée pour 2011, un total de 179 800,00 € sur le dossier 11JPAIO « financement de l'Accueil Information Orientation »;

- d'attribuer sur le chapitre 931 du Budget Primitif de la Région, au titre des outils PRDFP un montant total de subventions de 12 000 € à l'Université de Caen Basse-Normandie ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-780**

**sur les formations sanitaires et sociales : contraception et sexualité dans les lycées dans les CFA**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

• d'attribuer des dotations complémentaires, au chapitre 931 du budget 2011 de la Région :

- 500 € à l'IFSI de Cherbourg, l'IFSI de Flers et l'RFSS de la Croix Rouge Française d'Alençon, soit un total de 1 500 €, au titre de l'année scolaire 2010/2011,

- 600 € pour l'IRFSS de la Croix Rouge Française d'Alençon et les IFSI de Cherbourg, Flers, Vire, Granville, Saint Lô et l'Aigle, soit un total de 4 200 €, au titre de l'année scolaire 2011/2012,

- 400 € pour les IFSI de Falaise et Lisieux, soit un total de 800 €, au titre de l'année scolaire 2011/2012 ;

• d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusé le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-781**

**sur la direction des Bâtiments Régionaux**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

**au titre des lycées publics**

• d'attribuer sur le chapitre 932 du Budget de la Région les dotations de fonctionnement complémentaires suivantes :

- 3 126,58 € au lycée « Maréchal Leclerc » à Alençon pour régler la facture de démontage et de transport des classes mobiles installées durant les travaux de création de locaux pour les Carrières Sanitaires et Sociales,

- 12 500 € au lycée « La Roquette » à Coutances pour faire face aux frais supplémentaires de consommation d'électricité dus aux travaux de désamiantage sur les 3 niveaux de l'internat ;

• d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-782**

**sur la direction des Bâtiments Régionaux – Travaux de mise en sécurité des bâtiments  
du Lycée « A. Fresnel » à Caen**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Mickaël MARIE,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :



**DECIDE**, à l'unanimité,

**au titre des lycées publics**

- d'affecter sur l'APMO « Bâtiments Lycées » de 13 000 000 € votée en 2011, sur le chapitre 902, un montant de 500 000 € pour les travaux de mise en sécurité des bâtiments du Lycée « A. Fresnel » à Caen (11L05S1W) ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-783**

**sur la jeunesse et les sports : Projet territorial associé aux Jeux Equestres Mondiaux 2014 – compétitions équestres**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Mickaël MARIE,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB Promotion des Jeux Equestres de 580 000 € votée en 2011, un montant de 40 000 € pour le dossier 11GPSE « Aide à l'organisation d'événement équestres » ;
- d'attribuer au Comité d'organisation de l'EQUIRANDO 2012 en Normandie, une subvention d'un montant de 40 000 € sur le chapitre 933 du Budget de la Région, au titre du programme « Aide à l'organisation d'événement équestres » ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-784**

**sur la jeunesse et les sports : aide à l'organisation d'événements sportifs**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB soutien aux événements sportifs de 460 000 € votée en 2011, un montant de 2 500 € pour le dossier 11GEV «Aide à l'organisation d'événement sportifs » ;
- d'attribuer pour un montant de 2 500 € sur le chapitre 933 du Budget de la Région, au titre du programme « Aide à l'organisation d'événements sportifs », la subvention figurant en annexe ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-785**

**sur la jeunesse et les sports : aide aux équipements sportifs et de loisirs**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'APSUB équipements jeunesse et sports de 1 950 000 € votée en 2011, un montant de 352 580 € pour le dossier 11GEQUISPO « Aide aux équipements sportifs et de loisirs » ;

- d'attribuer pour un montant de 352 580 € sur le chapitre 903 du Budget de la Région, au titre du programme « Aide aux équipements sportifs et de loisirs », les subventions figurant en annexe ;

- de prévoir les modalités de paiements suivantes :

- des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution sur présentation d'un état récapitulatif des dépenses acquittées (numéro et date des mandats ou règlements) précisant la date, la nature, ainsi que le nom des prestataires visé selon le cas le comptable public et le Maire ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-786**

**sur la jeunesse et les sports : interventions liées aux missions éducatives de la Région –  
Animation collective Cart’@too et information des jeunes**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l’Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Mickaël MARIE,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :



**DECIDE**, à l'unanimité,

• d'attribuer au titre du programme « Politique jeunesse » pour un montant total de 91 300 € sur le chapitre 933 du Budget de la Région, les subventions ventilées comme suit :

- 6 000 € à l'Université de Caen,

- 250 € à l'Association Saint-Lô Sup

- 800 € à l'Association des Jeunes et du Monde du Bessin,

- 30 000 € au CRIJ de Basse-Normandie,

- 54 250 € au Mémorial de la Shoah,

• d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-787**

**sur la jeunesse et les sports : opération exceptionnelle – Jeux Olympiques Londres 2012**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité, moins 1 abstention (Joël BRUNEAU) concernant la prise en charge, des frais liés au concours « Envoyé spécial » Cart'@too à Londres,

- d'affecter sur l'AESUB soutien aux événements sportifs de 460 000 € votée en 2011, un montant de 11 960 € pour le dossier 11GEV « Aide à l'organisation d'événements sportifs » ;

- de prendre en charge pour un montant total de 11 960 € sur le chapitre 933 du Budget de la Région, au titre de l'Aide à l'organisation d'événements sportifs, le label « Soutien au Sport Français et à l'Equipe de France Olympique » ;

- d'accepter :

- l'adhésion au label « Soutien au Sport Français et à l'Equipe de France Olympique » ;

- la prise en charge, sur remise de factures des frais liés au concours « Envoyé spécial » Cart'@too à Londres notamment le déplacement à Londres lors des Jeux Olympiques, sur le chapitre 933 du budget de la Région, titre de la politique jeunesse ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-788**

**sur la jeunesse et les sports : vie associative**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'attribuer au titre du Soutien aux initiatives bénévoles pour un montant total de 2 800 € sur le chapitre 933 du Budget de la Région, les subventions ventilés comme suit :

- 2 000 € à l'Avant-Garde Caennaise, Section Judo,

- 800 € à ACTIV'ORNE ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-789**

**sur la jeunesse et les sports : colloque jeunesse en Région (Arcachon les 8 et 9 décembre 2011)**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité, moins 1 abstention (Joël BRUNEAU),

• d'accepter l'envoi de cette délégation bas-normande de 14 personnes représentera la Région à cette occasion :

- 2 élus

- 7 agents des services

- 5 permanents des associations partenaires de la Région (2 représentants du Centre Régional d'Information Jeunesse et 3 représentants des mouvements d'éducation populaire)

• de décider de prendre en charge les frais de déplacement, de restauration et d'hébergement des membres de la délégation aux frais réels, sur le chapitre 933 du Budget de la Région, au titre de la politique jeunesse

• d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-790**

**sur l'emploi et la formation dans les entreprises et les associations : aide à l'emploi –  
Emplois Tremplins**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :



**DECIDE**, à la majorité des voix, 9 contre (Philippe AUGIER, Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Sophie GAUGAIN, Dominique LEFRANCOIS (pouvoir de Dominique LOUWAGIE), Florence MAZIER, Jean-Louis VALENTIN),

- d'affecter sur l'AE « l'aide à l'emploi » de 1 325 000 € votée pour 2011 un total de 350 000 € ventilés comme suit :

- 345 000 € sur le sous dossier 11JAEMTAEM « Aide à l'emploi des emplois tremplins »,

- 5 000 € sur le sous dossier 11JPERENNE « Aide à l'accompagnement à la pérennisation des emplois tremplins » ;

- d'attribuer sur le chapitre 939 du Budget Primitif de la Région,

- 345 000 € au titre de l'aide à l'emploi des « emplois tremplins », conformément à l'annexe 1,

- 5 000 € au titre de l'aide à l'accompagnement à la pérennisation des « emplois tremplins », conformément à l'annexe 2 ;

- de déroger

- à la règle selon laquelle l'aide doit être accordée préalablement à la date de début du programme aidé, pour les associations qui ont signé le contrat de travail du salarié, entre la date de dépôt de la demande d'aide régionale et la date d'octroi de l'aide par la commission permanente,

- de façon exceptionnelle au règlement du dispositif « Emplois Tremplins » adopté en Assemblée Plénière le 16/12/2004, et modifié en Assemblée Plénière les 16/12/2005 et 23/10/2006, pour les associations qui transforment en Emploi Tremplin d'autres contrats aidés que les contrats Emplois Jeunes, conformément aux caractéristiques des postes agréés en Comité d'Agrément, repris en annexe,

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusé le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-791**

**sur la culture : éducation artistique et culturelle**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB Culture de 14 986 841 € voée en 2011, un montant de 36 000 € pour le dossier 11FEDUCARF « Education artistique et culturelle » ;
- d'attribuer, pour un montant de 36 000 € sur le chapitre 933 du Budget de la Région, au titre du programme « Education artistique et culturelle », les subventions figurant en annexes 1et 2 ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-792**

**sur la culture : accès aux équipements culturels pour les jeunes**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB Culture de 14 986 841 € voée en 2011, un montant de 186 943 € pour le dossier 11FEQUIJEF « Accès aux équipements culturels pour les jeunes » ;
- d'attribuer, pour un montant de 186 943 € sur le chapitre 933 du Budget de la Région, au titre du programme « Accès aux équipements culturels pour les jeunes », les subventions figurant en annexe ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-793**

**sur la culture : accès à la culture pour les publics empêchés**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB Culture de 14 986 841 € voée en 2011, un montant de 15 120 € pour le dossier 11FPUBLEMP « Accès à la culture pour les publics empêchés » ;
- d'attribuer, pour un montant de 15 120 € sur le chapitre 933 du Budget de la Région, au titre du programme « Accès à la culture pour les publics empêchés », les subventions figurant en annexe ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-794**

**sur la culture : développement des réseaux et des partenariats avec les professionnels de la culture**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :



**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB Culture de 14 986 841 € voée en 2011, un montant de 355 819,76 € pour le dossier 11FRESPARF « Développement des réseaux et des partenariats avec les professionnels de la culture » ;

- d'attribuer, pour un montant de 355 819,76 € sur le chapitre 933 du Budget de la Région, au titre du programme « Développement des réseaux et des partenariats avec les professionnels de la culture », les subventions figurant en annexe ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-795**

**sur la culture : création et diffusion artistiques et culturelles**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter :

- sur l'AESUB Culture de 14 986 841 € votée en 2011, un montant de 238 686 € au titre du dossier 11FCREDIFF «Création et diffusion artistiques et culturelles» ;

- sur l'APSUB Culture de 4 032 000 € votée en 2011, un montant de 173 145 € au titre du dossier 11FCREDIFI «Création et diffusion artistiques et culturelles» ;

- d'attribuer les subventions suivants :

*\* sur le chapitre 933 du Budget de la Région*

- 238 686 €, au titre du programme «Création et diffusion artistiques et culturelles», les subventions figurant en annexe 1 ;

*\* sur le chapitre 903 du budget de la Région*

- 173 145 €, au titre du programme «Création et diffusion artistiques et culturelles», les subventions figurant en annexe 2 ;

- de prévoir les modalités de paiements suivantes :

- des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution de l'opération sur :

- proposition du service technique de contrôle,
- ou sur présentation d'un état récapitulatif des dépenses acquittées (numéro et date des mandats ou règlements) précisant la date, la nature, ainsi que le nom des prestataires visé selon le cas, par l'expert-comptable, le comptable public, le Maire ou le Président ;

- de déroger au principe d'antériorité de la décision de la Région pour les dossiers des Villes de Bayeux, de L'Aigle et de l'Institut Français ;

- de m'autoriser à signer :

- la convention triennale 2011-2013, établie entre l'État (Ministère de la culture et de la communication – Préfecture de région de Basse-Normandie - Direction régionale des affaires culturelles de Basse-Normandie), le Centre national du cinéma et de l'image animée et la Région Basse-Normandie, afin de poursuivre la mise en œuvre du partenariat pour développer et coordonner les soutiens apportés au cinéma et à l'audiovisuel dans le cadre régional ainsi que sa convention d'application financière au titre de l'exercice budgétaire 2011 ;

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusé le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-796**

**sur la culture : Animation des territoires**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB Culture de 14 986 841 € voée en 2011, un montant de 20 800 € pour le dossier 11FANIMTER « Animation desterritoires » ;
- d'attribuer, pour un montant de 20 800 € sur le chapitre 933 du Budget de la Région, au titre du programme « Animation des territoires », les subventions figurant en annexe ;
- déroger au principe d'antériorité de la décision de la Région pour ces dossiers ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

- - - - -

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-797**

**sur les affaires européennes et les relations internationales**

- - - - -

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'attribuer sur le chapitre 930 du budget de la Région, un montant global de subventions de 34 472 € réparti comme suit :

- 25 000 € au CRECET pour l'appui à la mise en œuvre du volet culturel du partenariat avec le Comté du Hordaland pour 2012 (convention en annexe 1),

- 2 172 € au Lycée Alain Chartier de Bayeux pour un accueil de lycéen chinois du 25 septembre au 4 octobre 2011 (sur présentation d'un compte rendu de l'accueil effectivement réalisé),

- 2 600 € au Lycée Alain d'Alençon pour un accueil de lycéen chinois du 27 janvier au 7 février 2012 (sur présentation d'un compte rendu de l'accueil effectivement réalisé),

- 500 € à l'Association AVRIL pour l'accueil d'une SVE, Irma ALVAREZ CUELLAR sur présentation d'une attestation d'accueil,

- 2 000 € à l'Association AVRIL pour l'envoi de 2 SVE, Clément MOTELEY et Rebecca GAILLARD sur présentation d'une attestation d'envoi,

- 1 000 € à la MJC de Flers pour l'accueil de 2 SVE, Giorgi QORIDZE et Hikmet Kadir BOZOK sur présentation d'une attestation d'accueil,

- 500 € à la MJC de Vire pour l'accueil d'un SVE, Alicia APPEL sur présentation d'une attestation d'accueil,

- 700 € à la MJC de Vire Bertrand Le Chevrel, pour un échange de jeunes européens du 2 au 5 juin 2011 (comme énoncé lors de la Commission Permanente du 22 avril 2011) ;

- de déroger au principe d'antériorité des décisions pour les dossiers suivants :

- Lycée Alain Chartier de Bayeux pour un accueil de lycéens chinois du 25 septembre au 4 octobre 2011,

- MJC de Vire Bertrand Le Chevrel, pour un échange de jeunes européens du 2 au 5 juin 2011 ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec le CRECET, la convention « Appui à la mise en œuvre du volet culturel du partenariat avec le Comté du Hordaland », jointe en annexe,

Diffusé le :

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusé le :



**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-798**

**sur les affaires européennes et les relations internationales : subvention globale FEDER 2007/2013 – réalisation du plan triennal de développement des sociétés coopératives et participatives de Basse-Normandie par l'Union Régionale des SCOP de l'ouest pour l'année 2011**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB Subvention globale de 4 119 799,00 €, votée en 2011, un montant global de 30 000 € au titre du dossier «11YAFEDERF Subvention globale FEDER Fonct. AE » - sous-dossier « Création reprise trans. Entreprises » ;

- d'attribuer sur le chapitre 930 du Budget de la Région, un montant de 30 000 € à l'Union Régionale des SCOP de l'Ouest pour la réalisation du Plan de développement triennal des sociétés coopératives et participatives en Basse-Normandie, année 2011 ;

- de prévoir que des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution des opérations sur présentation des factures et justificatifs certifiés acquittés, au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal de la subvention accordée ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes et conventions utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-799**

**sur les affaires européennes et les relations internationales : subvention globale FEDER 2007/2013 – Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie - Délégation de service public pour la conception, la réalisation et l'exploitation d'un réseau de communication à très haut débit**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN, Jean-Louis VALENTIN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité, Philippe AUGIER ne prenant pas part au vote,

- d'affecter sur l'APSUB Subvention globale de 7 350 005 €, votée en 2011, un montant global de 1 000 000 € au titre du dossier «11YAFEDERI Subvention globale FEDER Invest. AP » - sous-dossier « Couverture numérique totale du territoire » ;

- d'attribuer sur le chapitre 900 du Budget de la Région, un montant de 1 000 000 € à la Communauté de communes Cœur Côte Fleurie qui a sollicité l'intervention du FEDER pour une délégation de service public dans le cadre de la conception, la réalisation et l'exploitation d'un réseau de communication à très haut débit ;

- de prévoir que des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution des opérations sur présentation des factures et justificatifs certifiés acquittés, au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal de la subvention accordée ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie et la Société TUTOR, la convention de financement correspondante jointe en annexe,

- tous les actes et conventions utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-800**

**sur les affaires européennes et les relations internationales : subvention globale FEDER 2007/2013 – Syndicat Mixte du Cotentin – élaboration et mise en œuvre de la stratégie du Pays du Cotentin (2011)**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN, Jean-Louis VALENTIN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB Subvention globale de 4 119 799 €, votée en 2011, un montant global de 12 291 € au titre du dossier « 1IYAFEDERF Subvention globale FEDER Fonct. AE » - sous-dossier « Ingénierie territoriale » ;

- d'attribuer sur le chapitre 930 du Budget de la Région, un montant de 12 291 € au Syndicat Mixte du Pays du Cotentin pour l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie locale du Pays ;

- de prévoir que des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution des opérations sur présentation des factures et justificatifs certifiés acquittés, au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal de la subvention accordée ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes et conventions utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-801**

**sur les affaires européennes et les relations internationales : subvention globale FEDER 2007/2013 – Syndicat Mixte du Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel – mise en œuvre, suivi et animation du projet de développement concerté du territoire du Pays de la Baie (2011)**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN, Jean-Louis VALENTIN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB Subvention globale de 4 119 799 €, votée en 2011, un montant global de 18 733,70 € au titre du dossier «11YAFEDERF Subvention globale FEDER Fonct. AE » - sous-dossier « Ingénierie territoriale » ;

- d'attribuer sur le chapitre 930 du Budget de la Région, un montant de 18 733,70 € au Syndicat Mixte du Pays de la Baie pour la mise en œuvre, le suivi et l'animation du projet concerté du territoire du Pays de la Baie ;

- de prévoir que des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution des opérations sur présentation des factures et justificatifs certifiés acquittés, au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal de la subvention accordée ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes et conventions utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR



**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-802**

**sur les affaires européennes et les relations internationales : subvention globale FEDER 2007/2013 – Association de Promotion du Pays Saint-Lois (APPSL) – stratégie d'appui à de nouvelles initiatives économiques - 2011**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN, Jean-Louis VALENTIN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB Subvention globale de 4 119 799 €, votée en 2011, un montant global de 11 184,21 € au titre du dossier «11YAFEDERF Subvention globale FEDER Fonct. AE » - sous-dossier « Ingénierie territoriale » ;

- d'attribuer sur le chapitre 930 du Budget de la Région, un montant de 11 184,21 € à l'Association de Promotion du Pays Saint-Lois (APPSL), pour soutenir sa stratégie d'appui à de nouvelles initiatives économiques ;

- de prévoir que des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution des opérations sur présentation des factures et justificatifs certifiés acquittés, au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal de la subvention accordée ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes et conventions utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-803**

**sur les affaires européennes et les relations internationales : subvention globale FEDER 2007/2013 – Syndicat Mixte du Pays de Coutances – mise en œuvre de stratégies locales de développement en conformité avec la charte du Pays - 2011**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN, Jean-Louis VALENTIN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB Subvention globale de 4 119 799 €, votée en 2011, un montant global de 8 644,86 € au titre du dossier «11YAFEDERF Subvention globale FEDER Fonct. AE » - sous-dossier « Ingénierie territoriale » ;
- d'attribuer sur le chapitre 930 du Budget de la Région, un montant de 8 644,86 € au Syndicat Mixte du Pays de Coutances pour la mise en œuvre de stratégies locales de développement en conformité avec la charte du Pays ;
- de prévoir que des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution des opérations sur présentation des factures et justificatifs certifiés acquittés, au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal de la subvention accordée ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes et conventions utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-804**

**sur les affaires européennes et les relations internationales : subvention globale FEDER 2007/2013 – Association du Pays d’Auge Expansion – développement des filières économiques locales (2011)**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l’Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN, Jean-Louis VALENTIN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB Subvention globale de 4 119 799 €, votée en 2011, un montant global de 70 677 € au titre du dossier « 1IYAFEDERF Subvention globale FEDER Fonct. AE » - sous-dossier « Ingénierie territoriale » ;
- d'attribuer sur le chapitre 930 du Budget de la Région, un montant de 70 677 € à l'Association du Pays d'Auge Expansion pour le développement des filières économiques locales ;
- de prévoir que des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution des opérations sur présentation des factures et justificatifs certifiés acquittés, au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal de la subvention accordée ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes et conventions utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-805**

**sur les affaires européennes et les relations internationales : subvention globale FEDER 2007/2013 – Communauté de Communes « Isigny-Grandcamp Intercom » - réalisation d'un itinéraire équestre de Cerisy-la-Forêt à Ryes (14)**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN, Jean-Louis VALENTIN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'APSUB Subvention globale de 7 350 005 €, votée en 2011, un montant global de 20 992,33 € au titre du dossier « 11YAFEDERI Subvention globale FEDER Invest. AP » - sous-dossier « Soutien programme développement » ;
- d'attribuer sur le chapitre 900 du Budget de la Région, un montant de 20 992,33 € à la Communauté de Communes « Isigny-Grandcamp Intercom », pour la réalisation d'un itinéraire équestre ;
- de prévoir que des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution des opérations sur présentation des factures et justificatifs certifiés acquittés, au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal de la subvention accordée ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes et conventions utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR



**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-806**

**sur les affaires européennes et les relations internationales : subvention globale FEDER 2007/2013 – Communauté de Communes « Bayeux Intercom » - réalisation d'un itinéraire équestre de Cerisy-la-Forêt à Ryes (14)**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN, Jean-Louis VALENTIN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'APSUB Subvention globale de 7 350 005 €, votée en 2011, un montant global de 49 640,20 € au titre du dossier «11YAFEDERI Subvention globale FEDER Invest. AP » - sous-dossier « Soutien programme développement » ;

- d'attribuer sur le chapitre 900 du Budget de la Région, un montant de 49 640,20 € à la Communauté de Communes « Bayeux Intercom », pour la réalisation d'un itinéraire équestre ;

- de prévoir que des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution des opérations sur présentation des factures et justificatifs certifiés acquittés, au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal de la subvention accordée ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes et conventions utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

- - - - -

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-807**

**sur les affaires européennes et les relations internationales : subvention globale FEDER 2007/2013 – Communauté de Communes de Trévières – réalisation d'un itinéraire équestre de Crisy-la-Forêt à Ryes (14)**

- - - - -

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN, Jean-Louis VALENTIN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'APSUB Subvention globale de 7 350 005 €, votée en 2011, un montant global de 20 141,66 € au titre du dossier «11YAFEDERI Subvention globale FEDER Invest. AP » - sous-dossier « Soutien programme développement » ;

- d'attribuer sur le chapitre 900 du Budget de la Région, un montant de 20 141,66 € à la Communauté de Communes de Trévières pour la réalisation d'un itinéraire équestre ;

- de prévoir que des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution des opérations sur présentation des factures et justificatifs certifiés acquittés, au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal de la subvention accordée ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes et conventions utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-808**

**sur les affaires européennes et les relations internationales : subvention globale FEDER 2007/2013 – Association L'ETAPE – « animateurs du covoiturage »**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN, Jean-Louis VALENTIN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB Subvention globale de 4 119 799 €, votée en 2011, un montant global de 120 000 € au titre du dossier « IYAFEDERF Subvention globale FEDER Fonct. AE » - sous-dossier « Efficacité Energétique » ;
- d'attribuer sur le chapitre 930 du Budget de la Région, un montant de 120 000 € à l'Association L'ETAPE pour le projet « animateurs du covoiturage 2011/2013 » ;
- de prévoir que des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution des opérations sur présentation des factures et justificatifs certifiés acquittés, au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal de la subvention accordée ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes et conventions utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-809**

**sur les affaires européennes et les relations internationales : subvention globale FEDER 2007/2013 – La Maison de l'Emploi et de la Formation d'Alençon – « animateurs du covoiturage »**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN, Jean-Louis VALENTIN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB Subvention globale de 4 119 799 €, votée en 2011, un montant global de 30 000 € au titre du dossier « 1IYAFEDERF Subvention globale FEDER Fonct. AE » - sous-dossier « Efficacité Energétique » ;

- d'attribuer sur le chapitre 930 du Budget de la Région, un montant de 30 000 € à la Maison de l'Emploi et de la Formation d'Alençon pour le projet « animateurs du covoiturage 2011/2013 » ;

- de prévoir que des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution des opérations sur présentation des factures et justificatifs certifiés acquittés, au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal de la subvention accordée ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes et conventions utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR



**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-810**

**sur les affaires européennes et les relations internationales : subvention globale FEDER 2007/2013 – La Maison de l'Emploi et de la Formation du Cotentin – « animateurs du covoiturage »**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN, Jean-Louis VALENTIN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB Subvention globale de 4 119 799 €, votée en 2011, un montant global de 30 000 € au titre du dossier « 1IYAFEDERF Subvention globale FEDER Fonct. AE » - sous-dossier « Efficacité Energétique » ;

- d'attribuer sur le chapitre 930 du Budget de la Région, un montant de 30 000 € à la Maison de l'Emploi et de la Formation d'Alençon pour le projet « animateurs du covoiturage 2011/2013 » ;

- de prévoir que des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution des opérations sur présentation des factures et justificatifs certifiés acquittés, au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal de la subvention accordée ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes et conventions utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-811**

**sur les affaires européennes et les relations internationales : subvention globale FEDER 2007/2013 – Syndicat Mixte du Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel - animation d'un COT (Contrat d'Objectif Territorial) 2010-2012 - modification**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN, Jean-Louis VALENTIN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- de modifier la délibération n° 10-131 de la Commission Permanente du 5 mars 2010 comme suit :

- la subvention de 91 693,20 € initialement accordée à l'Association du Pays de la Baie du Mont Saint-Michel, pour l'animation d'un COT (Contrat d'Objectif Territorial) 2010-2012, est transférée au Syndicat Mixte de la Baie du Mont-Saint-Michel, en raison du changement de statut de cette Association ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec le Syndicat Mixte du Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel, l'avenant n° 1 à la convention de financement correspondante, jointe en annexe,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusé le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-812**

**sur les affaires européennes et les relations internationales : subvention globale FEDER 2007/2013 – SA Logi Pays – réhabilitation de 23 logements sociaux à Grentheville**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN, Jean-Louis VALENTIN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'APSUB Subvention globale de 7 350 005 €, votée en 2011, un montant global de 80 000 € au titre du dossier « 1IYAFEDERI Subvention globale FEDER Invest. AP » - sous-dossier « Efficacité Energétique » ;
- d'attribuer sur le chapitre 900 du Budget de la Région, un montant de 80 000 € à la SA Logis Pays, pour la réhabilitation de 23 logements sociaux à Grentheville ;
- de prévoir que des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution des opérations sur présentation des factures et justificatifs certifiés acquittés, au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal de la subvention accordée ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes et conventions utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-813**

**sur les affaires européennes et les relations internationales : subvention globale FEDER 2007/2013 – Association Régionale Biomasse Normandie – Animation d’un observatoire régional de l’énergie et des gaz à effet de serre en Basse-Normandie**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l’Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN, Jean-Louis VALENTIN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB Subvention globale de 4 119 799 €, votée en 2011, un montant global de 20 184 € au titre du dossier « 1IYAFEDERF Subvention globale FEDER Fonct. AE » - sous-dossier « Energies renouvelables » ;

- d'attribuer sur le chapitre 930 du Budget de la Région, un montant de 20 184 € à l'Association Régionale Biomasse Normandie pour l'animation d'un observatoire régional de l'énergie et des gaz à effet de serre en Basse-Normandie pour l'année 2011 ;

- de prévoir que des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution des opérations sur présentation des factures et justificatifs certifiés acquittés, au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal de la subvention accordée ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes et conventions utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR



**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-814**

**sur les affaires européennes et les relations internationales : subvention globale FEDER 2007/2013 – Société VIRIA – réalisation d’une chaufferie bois et d’un réseau de chaleur pour la ville d’Aunay-sur-Odon par délégation de service public**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l’Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN, Jean-Louis VALENTIN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'APSUB Subvention globale de 7 350 005 €, votée en 2011, un montant global de 386 366,20 € au titre du dossier « 11YAFEDERI Subvention globale FEDER Invest. AP » - sous-dossier « Energies renouvelables » ;

- d'attribuer sur le chapitre 930 du Budget de la Région, un montant de 386 366,20 € à la Société VIRIA pour la réalisation d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur ;

- de prévoir que des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution des opérations sur présentation des factures et justificatifs certifiés acquittés, au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal de la subvention accordée ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes et conventions utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-815**

**sur les affaires européennes et les relations internationales : subvention globale FEDER 2007/2013 – Etablissement de Travail Protégé (ETP) de Saint-James – plateforme de stockage et broyage de plaquettes forestières**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN, Jean-Louis VALENTIN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'APSUB Subvention globale de 7 350 005 €, votée en 2011, un montant global de 57 424,73 € au titre du dossier «11YAFEDERI Subvention globale FEDER Invest. AP » - sous-dossier « Energies renouvelables » ;

- d'attribuer sur le chapitre 900 du Budget de la Région, un montant de 57 424,73 € à l'Etablissement de Travail Protégé de Saint-James, pour la réalisation d'une plateforme de stockage et broyage de plaquettes forestières ;

- de prévoir que des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution des opérations sur présentation des factures et justificatifs certifiés acquittés, au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal de la subvention accordée ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes et conventions utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-816**

**sur les affaires européennes et les relations internationales : subvention globale FEDER 2007/2013 – Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin – charte d’entretien des espaces publics**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l’Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN, Jean-Louis VALENTIN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB Subvention globale de 4 119 799 €, votée en 2011, un montant global de 57 460 € au titre du dossier « 1IYAFEDERF Subvention globale FEDER Fonct. AE » - sous-dossier « Biodiversité ordinaire » ;

- d'attribuer sur le chapitre 930 du Budget de la Région, un montant de 57 460 € au Syndicat Mixte du PNR des Marais du Cotentin et du Bessin, pour la réalisation d'une charte d'entretien des espaces publics ;

- de prévoir que des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution des opérations sur présentation des factures et justificatifs certifiés acquittés, au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal de la subvention accordée ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes et conventions utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-817**

**sur les affaires européennes et les relations internationales : subvention globale FEDER 2007/2013 – Conservatoire Fédératif des Espaces Naturels de Basse-Normandie (CFEN) – projet de restauration de mares dans le cadre de la trame verte et bleue**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN, Jean-Louis VALENTIN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

• d'affecter :

- sur l'AESUB Subvention globale de 4 119 799 €, votée en 2011, un montant global de 5 582,62 € au titre du dossier « 11YAFEDERF Subvention globale FEDER Fonct. AE » - sous-dossier « Biodiversité ordinaire » ;

- sur l'APSUB Subvention globale de 7 350 005 €, votée en 2011, un montant global de 15 385 € au titre du dossier « 11YAFEDERI Subvention globale FEDER Invest. AP » - sous-dossier « Biodiversité ordinaire » ;

• d'attribuer au Conservatoire Fédératif des Espaces Naturels de Basse-Normandie (CFEN, pour la réalisation d'un projet de restauration de mares dans le cadre de la trame verte et bleue ), les subventions suivantes :

\* sur le chapitre 930 du Budget de la Région,

- 5 582,62 € au titre du fonctionnement,

\* sur le chapitre 900 du Budget de la Région,

- 15 385,00 € au titre de l'investissement ;

• de prévoir que des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution des opérations sur présentation des factures et justificatifs certifiés acquittés, au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal de la subvention accordée ;

• d'autoriser le Président à signer tous les actes et conventions utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusé le :



**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-818**

**sur les affaires européennes et les relations internationales : subvention globale FEDER 2007/2013 – Normandie AéroEspace- soutien à l'action Emploi et formation 2011-2013 - inéligible**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN, Jean-Louis VALENTIN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- de rejeter la demande de subvention déposée par Normandie AéroEspace pour le soutien à l'action Emploi et formation 2011-2013, au titre de la mesure 1.3 « Structurer et promouvoir les filières et les pôles de compétitivité » du FEDER, pour la période 2007-2013 ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-819 bis**

**sur les affaires européennes et les relations internationales : subvention globale FEDER 2007/2013 – Communauté d'Agglomération Caen La Mer – NTIC au service des usagers des équipements culturels - inéligible**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN, Jean-Louis VALENTIN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- de rejeter la demande de subvention déposée par la Communauté d'agglomération Caen La Mer pour le projet NTIC au service des usagers des équipements culturels au titre de la sous-mesure 2.4 « Information numérique et valorisée afin de renforcer le développement de la production de services numériques » du FEDER pour la période de programmation 2007-2013 ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général Adjoint,

Christophe QUINTELIER

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-820**

**sur les affaires européennes et les relations internationales : subvention globale FEDER 2007/2013 – Comité Départementale d'Action Sociale (CDAS) pour le personnel des collectivités territoriales – informatisation/dématérialisation du fonctionnement de la structure - inéligible**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN, Jean-Louis VALENTIN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- de rejeter la demande de subvention déposée par le Comité Départemental d'Action Sociale pour l'informatisation/dématérialisation du fonctionnement de la structure au titre de la sous-mesure 2.4 « Information numérique et valorisée afin de renforcer le développement de la production de services numériques » du FEDER pour la période de programmation 2007-2013 ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-821**

**sur les affaires européennes et les relations internationales : subvention globale FEDER 2007/2013 – SARL Service Environnement Propreté Valorisation (S.E.P.) – acquisition d'un crible TIRFLEX SM1200 3 étoiles - inéligible**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN, Jean-Louis VALENTIN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- de rejeter la demande de subvention déposée par la SARL Service Environnement Propreté Valorisation pour l'acquisition d'un crible TRIFLEX SM1200 3 étoiles au titre de la sous-mesure 4.1.2 «Energies renouvelables» du FEDER pour la période de programmation 2007-2013 ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR



**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-822**

**sur la coopération décentralisée et les droits de l'homme**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN, Jean-Louis VALENTIN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

**Au titre de la coopération décentralisée**

- d'affecter sur l'AESUB « Coopération décentralisée » de 1 028 810 € votée en 2011, un montant de 9 000 € sur le dossier 11YD-CD-F « Cœp Déc – Divers AE »,

**Au titre des droits de l'homme**

- d'affecter sur l'AESUB « Actions en faveur des droits de l'homme » de 380 000 € votée en 2011, un montant de 64 500 € sur le dossier 11-YD-DDH « Droits de l'Homme autre » ;

- d'attribuer sur le chapitre 930 du Budget de la Région, pour un montant total de 73 500 €, les subventions suivantes :

- 3 000 € à l'association AGIRabcd Manche pour le projet de créations de 10 jardins scolaires en République de Djibouti en 2012.

- 5 000 € à l'association Accord Production – CSF en Ethiopie pour le projet de concert en Ethiopie au profit de la fondation onusienne « Ethiopian Food Appeal » fin octobre 2011.

- 1 000 € à Héloïse Pavy pour un stage de formation en rééducation fonctionnelle et appareillage au Sénégal du 2 janvier 2012 au 23 février 2012.

- 45 000 € au Mémorial de Caen pour le concours des plaidoiries des lycéens en février 2012, selon les modalités de paiement suivantes :

- 70 % à la signature de la convention,
- le solde au prorata des dépenses réelles (dans le cas où le montant des dépenses réelles serait inférieur à celui de la dépense prévisionnelle, la participation de la Région sera réduite au prorata) ;

- 10 000 € à l'Observatoire International des Prisons pour le programme Basse-Normandie 2011 concernant la permanence informative et juridique pour les personnes détenues.

- 5 000 € à Papillon Noir Théâtre pour le programme régional annuel « Enfance et Shoah » en complément de cofinancement 2011. ;

- 4 500 € à la Ligue de l'Enseignement de l'Orne pour le projet d'éducation à la citoyenneté et l'exposition « Les Condamnés-Dans mon pays la sexualité est un crime » pendant l'année scolaire 2011/2012.

- de modifier la délibération n° 11-700 de la Commission Permanente du 21 octobre 2011 comme suit :

- de ramener à **6 000 €** au lieu de 20 000 €, la subvention attribuée à ARCIS, pour la banque d'images 2011-2012 ;

Diffusé le :

• d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-823**

**sur le tourisme : Professionnalisation des acteurs du tourisme**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN, Jean-Louis VALENTIN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter :

→ sur l'AESUB « Professionnalisation des acteurs du Tourisme » de 980 000 € votée en 2011, un montant global de 16 611,20 € au titre du dossier « 11TINGENIF » « Renforcement de l'ingénierie », dans le cadre du FACIT,

→ sur l'AESUB « Professionnalisation des acteurs du Tourisme » de 980 000 € votée en 2011, un montant global de 30 000 € au titre du dossier « 11TPROFESF » « Accompagnement de la professionnalisation » pour les « Réseaux » ;

- d'attribuer, au titre du programme « Professionnalisation des acteurs du Tourisme », les subventions suivantes :

**\* sur le chapitre 939 du Budget de la Région**

→ 16 611,20 € au titre du « FACIT » conformément à l'annexe 1,

→ 30 000 € aux Gîtes de France Normandie pour la mise en œuvre du programme d'actions 2011 sur la base d'une dépense subventionnable de 182 690 € ;

- de déroger à la règle d'antériorité de la décision de la Région pour les dossiers suivants, afin de prendre en compte les dépenses à compter du :

→ 15 septembre 2011 pour le dossier de M. et Mme LAOUENAN,

→ 19 septembre 2011 pour le dossier de M. et Mme ROSE,

→ 1<sup>er</sup> janvier 2011 pour les Gîtes de France Normandie,

→ 26 septembre 2011 pour M. Martin Besançon ;

- de modifier la délibération n°11-273 du 22 avril 2011 comme suit :

→ la subvention de 5 125 € attribuée au Syndicat Mixte du Pays de la Baie pour la mise en œuvre de l'opération Cafés de Pays est transférée à l'Association Tourisme au Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel ;

- d'accorder un délai d'un mois aux bénéficiaires à compter de l'envoi des projets de conventions pour le retour de celles-ci dûment signées, faute de quoi les aides accordées seront annulées de plein droit ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-824**

**sur le tourisme : Qualité dans le tourisme**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN, Jean-Louis VALENTIN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter :

- sur l'APSUB « Qualité dans le tourisme » de 2 450 000 €, votée pour 2011, les montants suivants :

- 585,26 € au titre du dossier « 11TFILIERI » « Développement des Filières Prioritaires » dans le cadre du tourisme autour du cheval,

- 367 000 € au titre du dossier « 11TAREI » « Aides aux Entreprises » dans le cadre des avances remboursables,

- sur l'APCPER « Structuration offre qualité tourisme » de 500 000 €, votée en 2008, un montant global de 22 923,64 € au titre du dossier « CP5T2240SI » « Droit aux vacances pour tous »,

- sur l'AESUB « Qualité dans le tourisme » de 310 000 € votée pour 2011, un montant global de 7 440 € au titre du dossier « 11TFILIERF » « Développement des Filières Prioritaires » dans le cadre de « véloroutes voies vertes » ;

- d'attribuer au titre du programme « Qualité dans le Tourisme », les subventions suivantes :

**\*sur le chapitre 909 du Budget de la Région**

- *les subventions suivantes :*

- 585,26 € au titre du « Tourisme autour du cheval », conformément à l'annexe 1,

- 22 923,64 € au titre de « Tourisme et Handicap », conformément à l'annexe 2,

- *Les avances remboursables suivantes :*

- 167 000 € à la SARL Anse du Brick Loisirs,

- 200 000 € à la SA Hôtel du Dauphin, sous réserve d'acceptation du prêt bancaire complémentaire,

**\*sur le chapitre 939 du Budget de la Région**

- *une subvention forfaitaire :*

- 7 440 € à Manche Tourisme,

- de déroger à la règle d'antériorité de la décision de la Région, afin de prendre en compte les dépenses à compter du :

- 1<sup>er</sup> janvier 2011 pour l'Association des Paralysés de France du Calvados, l'Association des Paralysés de France de l'Orne, l'Association des Devenus Sourds et

Diffusé le :

Malentendants de la Manche, M. Jérôme Foret, M. Eric Gourier, M. Guy Eugène et Mme Najoua Abt,

- 18 mai 2011 pour la SA Hôtel du Dauphin (ARE),
- 6 juin 2011 pour la SA Hôtel du Dauphin (TH),
- 15 juin 2011 pour Mme Feuvrier,
- 3 août 2011 pour l'annexe 1,
- 5 septembre 2011 pour la SARL Anse du Brick Loisirs,
- 20 septembre 2011 pour la Communauté de Communes du Canton de

Montmartin-sur-Mer,

- de prévoir les modalités de paiement suivantes, pour les dossiers d'investissement :

- des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution de l'opération, au prorata des dépenses réalisées, sur présentation des factures certifiées acquittées par le ou les fournisseur(s) ou sur présentation d'un état récapitulatif des dépenses acquittées visé, selon le cas, par le Comptable, le Trésorier Payeur, le Maire ou le Président,

- dans le cas où le montant des dépenses réelles serait inférieur à celui de la dépense prévisionnelle, la participation de la Région sera réduite au prorata,

- le versement de l'avance remboursable pour la SARL Anse du Brick Loisirs s'effectuera selon les modalités suivantes :

- 50 % à la signature de la convention,
- 50% sur présentation de factures acquittées ou récapitulatif des dépenses visé par l'expert comptable de l'entreprise, équivalent au minimum à 30% des dépenses prévues.

Les remboursements interviendront en 10 semestrialités :

- 16 700 € au 01/10/2013
- 16 700 € au 01/04/2014
- 16 700 € au 01/10/2014
- 16 700 € au 01/04/2015
- 16 700 € au 01/10/2015
- 16 700 € au 01/04/2016
- 16 700 € au 01/10/2016
- 16 700 € au 01/04/2017
- 16 700 € au 01/10/2017
- 16 700 € au 01/04/2018

- le versement de l'Avance Remboursable à la SA Hôtel du Dauphin s'effectuera selon les modalités suivantes :

- 50 % à la signature de la convention et sur présentation de l'acceptation du prêt bancaire complémentaire,
- 50% sur présentation de factures acquittées ou récapitulatif des dépenses visé par l'expert comptable de l'entreprise, équivalent au minimum à 30% des dépenses prévues.

Diffusé le :



Les remboursements interviendront en 10 semestrialités :

- 20 000 € au 01/10/2013
- 20 000 € au 01/04/2014
- 20 000 € au 01/10/2014
- 20 000 € au 01/04/2015
- 20 000 € au 01/10/2015
- 20 000 € au 01/04/2016
- 20 000 € au 01/10/2016
- 20 000 € au 01/04/2017
- 20 000 € au 01/10/2017
- 20 000 € au 01/04/2018

- d'autoriser à rembourser les frais des évaluateurs Tourisme & Handicap ci-après concernant les frais de déplacements selon le barème fiscal et de restauration aux frais réels :

- l'Association des Devenus Sourds et Malentendants de la Manche,
- l'Association des Paralysés de France du Calvados,
- l'Association des Paralysés de France de l'Orne,
- M. Eric Gourier,
- M. Jérôme Foret,
- Mme Najoua Abt,
- M. Guy EUGENE.

Les remboursements interviendront sur présentation :

- d'un ordre de mission établi par la Région Basse-Normandie ou l'État,
- des factures de restauration acquittées,
- d'une copie de la carte grise du véhicule,
- d'un RIB.

- de prendre acte des modifications apportées aux budgets prévisionnels relatifs à l'opération « Anniversaire Normandie 2011 » adoptés par délibération de la Commission Permanente n°11-145 du 25 février 2011, de retenir les nouveaux taux d'intervention figurant dans l'annexe 3 ;

- d'annuler le solde de la subvention, soit 360 €, accordé par la délibération 11-145 de la Commission Permanente du 25 février 2011 tout en maintenant le bénéfice de l'acompte versé.

Diffusé le :

- d'accorder un délai d'un mois au bénéficiaire à compter de l'envoi des projets de conventions pour le retour de celles-ci dûment signées, faute de quoi les aides accordées seront annulées de plein droit ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-825**

**sur l'agriculture : installation et transmission agricole - fonctionnement**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN, Jean-Louis VALENTIN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'attribuer sur le chapitre 939 du Budget 2011 de la Région, aux bénéficiaires des contrats de parrainage énumérés en annexe 1, un montant total d'aides de 21 084,81 €, ces crédits étant prélevés sur la dotation de 90 000 € attribuée à l'Agence de Services et de Paiement (ASP), pour la prise en charge des contrats de parrainage 2011.

Les montants mentionnés sur la liste jointe en annexe sont présentés frais de gestion inclus (266,01 € par dossier) ;

- d'annuler les aides suivantes attribuées par délibération n° 11-405 de la Commission Permanente du 24 juin 2011 :

- 2 490,51 € pour le contrat de parrainage de 3 mois de Nicolas DENOCQ, chez Madame Christine NOTTEAU (50 680 SAINT GEORGES D'ELLE) ;

- 7 681,01 € pour le contrat de parrainage de 9 mois de Marion ONFRAY, chez Madame Odile GASSON (14370 MERY CORBON) ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-826**

**sur l'agriculture : réduction des coûts de production et autonomie des exploitations -  
fonctionnement**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN, Jean-Louis VALENTIN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Réduction des charges et autonomie » de 660 000 € votée en 2011, un montant de 3 572,36 €, au titre du dossier «11DAECHARG - Réduction charges et autonomie AE » ;

- d'attribuer sur le chapitre 939 du Budget 2011 de la Région, un montant total de subventions de 3 572,36 € aux bénéficiaires mentionnés en annexe 1 ; les aides sont attribuées sur la base du montant subventionnable plafonné à 1 000 € et des taux d'aide indiqués dans cette même annexe ;

- de prévoir les modalités de paiement suivantes :

- le versement de l'aide sera effectué sur présentation du compte-rendu technique de la prestation et sur présentation des factures certifiées acquittées,

- dans le cas où le montant des dépenses réelles serait inférieur à celui des dépenses prévisionnelles, la participation de la Région sera réduite au prorata ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-827**

**sur l'agriculture : réduction des coûts de production et autonomie des exploitations - investissement**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN, Jean-Louis VALENTIN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'APSUB « Aménagements de prairies HCPER » de 1 000 000 € votée en 2011, un montant de 33 207,56 € au titre du dossier « 11DAPPRAIR – Aménagements de prairies AP » ;

- d'attribuer sur le chapitre 909 du Budget 2011 de la Région, à divers bénéficiaires, les aides aux aménagements de prairies figurant dans le tableau joint en annexe 1.

Les aides sont accordées sur la base des dépenses éligibles et des taux d'aide figurant dans cette même annexe ;

- de prévoir les modalités de paiement suivantes :

- des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution des opérations, sur présentation des factures certifiées acquittées par le(s) fournisseur(s), dans la limite du montant maximal des subventions accordées,

- dans le cas où le montant des dépenses réelles serait inférieur à celui de la dépense prévisionnelle éligible, les participations de la Région seront réduites au prorata ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec chaque bénéficiaire mentionné en annexe 1, la convention attributive d'une aide régionale, selon le modèle-type présenté en annexe 2,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR



**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-828**

**sur l'agriculture : filières végétales - investissement**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Mickaël MARIE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Jean-Louis VALENTIN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'attribuer à divers bénéficiaires :

*\* au titre des dossiers de reboisement de peuplements forestiers pauvres en 2011*

- les aides figurant dans le tableau joint en annexe 1, pour un montant total de 22 404,72 €, dans le cadre de l'enveloppe de 150 000 € précédemment accordée à l'Agence de Services et de Paiement (ASP),

*\* au titre des dossiers du plan végétal pour l'environnement 2011*

- les aides figurant dans le tableau joint en annexe 3, pour un montant total de 41 357,73 €, dans le cadre de l'enveloppe précédemment accordée à l'Agence de Services et de Paiement (ASP),

- de remplacer l'annexe 1 de la délibération n°11-599 de la Commission Permanente du 23 septembre 2011 par l'annexe 2 jointe à la présente délibération, le montant total des aides correspondant à ces dossiers étant de **110 408,13 €** et non de 109 589,75 € comme précédemment indiqué ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-829**

**sur l'agriculture : filières animales - investissement**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Jean-Louis VALENTIN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril  
2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'APCPEP « Appui aux filières » de 1 351 000 €, votée en 2008 un montant global de 48 486,79 € au titre du dossier « CP5D4220SI-appui aux filières AP », pour le dossier « filière porcine AP » ;

- d'attribuer, sur le chapitre 909 du budget 2011 de la Région, les subventions suivantes :

*Au titre de la filière porcine*

- 48 486,79 € à divers bénéficiaires pour les dossiers d'investissements d'amélioration de l'environnement en filière porcine, conformément aux montants d'aide individuelle présentés dans le tableau en annexe 1 jointe ;

- de modifier l'annexe 1 de la délibération n° 10-232 du 5 mars 2010, en raison du changement de raison sociale d'un des bénéficiaires, conformément à l'annexe 2 jointe ;

- de prévoir les modalités de paiement suivantes :

⇒ les aides sont accordées sur la base des pourcentages et des montants subventionnables conformément au tableau joint en annexe 1;

⇒ des acomptes (pour les investissements) pourront être attribués en cours d'exécution de l'opération, sur présentation des factures certifiées acquittées par le ou les fournisseur(s), au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal des subventions accordées ;

⇒ dans le cas où le montant des dépenses réelles serait inférieur à celui de la dépense prévisionnelle, les participations de la Région seront réduites au prorata ;

- d'autoriser le Président à signer :

- l'avenant n° 1 à la convention relative à la gestion en paiement associé du PMBE par l'ASP, joint en annexe 3,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-830**

**sur l'agriculture : filière équine CPER et HCPER – développement économique**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Mickaël MARIE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Jean-Louis VALENTIN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- de désaffecter sur l'AESUB « Filière équine hors CPER » de 555 000 € votée en 2011, un montant global de 185 000 € au titre du dossier « 11DAECHEVF Filière équine AE », au titre du dossier « manifestations, soutiens, animations AE » ;

- d'affecter :

- sur l'AECPER « Cheval CPER » de 1 960 000 € voté en 2008, un montant de 185 000 € au titre du dossier « CP5D4210SF Cheval AE »,

- sur l'AESUB « Filière équine hors CPER » de 555 000 € votée en 2011, un montant global de 103 980 € au titre du dossier « 11DAECHEVF Filière équine AE », au titre du dossier « manifestations, soutiens, animations AE » ;

- sur l'APSUB « Filière équine hors CPER » de 1 250 000 € votée en 2011, un montant de 306 231,21 € au titre du dossier « 11DARCHEVI Appui à la filière équine équipement AP » ;

- d'attribuer :

*\* sur le chapitre 939 du Budget 2011 de la Région,*

- 4 320 € à la Chambre Départementale d'Agriculture du Calvados pour la mise en œuvre du réseau des fermes de référence équines, année 2011, sur la base d'une dépense prévisionnelle éligible de 14 400 € HT,

- 3 600 € à la Chambre Départementale d'Agriculture de la Manche pour la mise en œuvre du réseau des fermes de référence équine, année 2011, sur la base d'une dépense prévisionnelle éligible de 12 000 € HT,

- 9 360 € à la Chambre Départementale d'Agriculture de l'Orne pour la mise en œuvre du réseau des fermes de référence équine, année 2011, sur la base d'une dépense prévisionnelle éligible de 31 200 € HT,

*\* sur le chapitre 909 du Budget 2011 de la Région,*

- les subventions à divers bénéficiaires figurant dans le tableau joint à l'annexe 5, sur la base des taux et dépenses prévisionnelles éligibles, indiqués dans le tableau ;

- de prévoir pour les dossiers présentés en annexe 5, les modalités de paiement suivantes :

- des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution des opérations,

- ces acomptes, ainsi que le solde seront versés sur présentations des factures certifiées acquittées par le ou les fournisseur(s), au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal des subventions accordées,

Diffusé le :

- dans le cas où le montant des dépenses réelles serait inférieur à celui de la dépense subventionnable, les participations de la Région seront réduites au prorata ;

- d'approuver :

- l'appel à projets « Actions en faveur du développement économique de la filière équine », joint en annexe 4,

- l'appel à projets « Projets d'investissement pour le développement économique de la filière équine », joint en annexe 7,

- de réserver les enveloppes suivantes :

- 72 700 € pour le Réseau d'Epidémiologie et de Pathologie Equine, pour la réalisation de son programme d'actions 2012-2014, le taux d'aide et les dépenses éligibles seront précisés dans une convention soumise à l'examen d'une prochaine commission permanente,

- 14 000 € au Comité Régional d'Equitation de Normandie pour sa participation au Salon du Cheval, édition 2011, le taux d'aide et les dépenses éligibles seront précisés dans une convention soumise à l'examen d'une prochaine commission permanente,

- de déroger au principe d'antériorité des décisions de la Région pour les dossiers relatifs au réseau de fermes de référence équines ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec la Chambre Départementale d'Agriculture du Calvados, la convention jointe en annexe 1,

- avec la Chambre Départementale d'Agriculture de la Manche, la convention jointe en annexe 2,

- avec la Chambre Départementale d'Agriculture de l'Orne, la convention jointe en annexe 3,

- avec les 15 bénéficiaires listés en annexe 5, les conventions, selon le modèle type joint en annexe 6,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusé le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-831**

**sur l'agriculture : filière équine - recherche**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Alain TOURET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Mickaël MARIE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Jean-Louis VALENTIN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :



**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Filière équine hors CPER » de 555 000 € votée en 2011, un montant global de 172 140,90 € au titre du dossier « 11DAECHEVF - Filière équine AE », ventilé comme suit :

- 172 140,90 € pour « innovation et recherche AE »;

- d'attribuer sur le chapitre 939 du Budget 2011, les subventions suivantes :

- 40 000 € à l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort pour la réalisation du projet IMOPEQ, sur la base d'une dépense éligible de 98 000 € HT,

- 85 000 € à l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation de l'environnement et du travail (Anses) au titre de la convention pluriannuelle relative au fonctionnement du bâtiment d'autopsies équines à l'Institut de Pathologie du Cheval (année 2011) ;

- de réserver une enveloppe de 47 140,90 € pour le rôle de compétitivité Filière équine pour la réalisation de son programme d'actions 2011 ;

- de déroger au principe d'antériorité des décisions de la Région pour ces dossiers ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort, la convention jointe en annexe 1,

- avec l'Institut Français du Cheval et de l'Equitation, l'avenant n° 1 à la convention 2010-AGRI-42 joint en annexe 2,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusé le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-832**

**sur l'agriculture : qualité et valorisation des productions - fonctionnement**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Alain TOURET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Jean-Louis VALENTIN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter :

- sur l'AESUB « Qualité » de 447 000 € votée en 2011, un montant global de 88 863,89 € au titre du dossier « 11DAEQUAVF qualité AE »,

- sur l'AESUB « Soutien aux manifestations et animations agricoles de terroir » de 65 000 € votée en 2011, un montant de 2 000 € au titre du dossier « 11DAETERRO – Soutien aux manifestations et animations agricoles de terroir AE » ;

- d'attribuer sur le chapitre 939 du Budget 2011 de la Région, les subventions suivantes :

- 46 863,89 € à l'Organisme de Défense et de Gestion Pays du Domfrontais pour l'analyse stratégique de la filière AOP Poiré Domfront, correspondant à une dépense prévisionnelle éligible retenue de 57 246,64 € TTC,

- 42 000 € à l'Organisme de Sélection de la race bovine Normande, pour une démarche de participation collective au SIA 2012, correspondant à une dépense prévisionnelle éligible retenue de 75 237 € HT,

- 1 000 € à l'association de développement de l'apiculture en Normandie, pour l'organisation de son concours régional des miels 2011, sur la base d'une dépense prévisionnelle éligible retenue de 3 118 € TTC,

- 1 000 € à la société d'horticulture d'Avranches, pour l'organisation de la foire aux plantes d'automne d'Avranches, édition 2011, sur la base d'une dépense prévisionnelle éligible retenue de 11 000 € TTC ;

- de prévoir les modalités de paiement suivantes :

- une avance de 50 % sur demande écrite du bénéficiaire ;

- le solde sur présentation du bilan technique et financier du projet soutenu, accompagné des éléments spécifiés dans les conventions jointes en annexes 1 à 4 ;

- dans le cas où le montant des dépenses réelles serait inférieur à celui des dépenses prévisionnelles éligibles retenues, la participation de la Région sera réduite au prorata ;

- de modifier l'annexe à la délibération n° 11-374 de la Commission Permanente du 1er juin 2011 comme suit :

- l'aide de 300 € initialement accordée à l'EARL de la Ferme de Saint-Blaise, pour la certification en agriculture biologique, est attribuée **Mme Claudette DAUVERS - La Ferme de Saint-Blaise**, à Castilly (14330) ;

Diffusé le :

- de déroger au principe d'antériorité des décisions de la Région pour les deux dossiers de l'association de développement de l'apiculture en Normandie et de la société d'horticulture d'Avranches ;

- d'approuver le lancement du premier appel à projets 2012 pour le « soutien aux manifestations et aux animations agricoles de terroirs », conformément à l'annexe 5 ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec l'Organisme de Défense et de Gestion (ODG) Pays du Domfrontais, la convention jointe en annexe 1,

- avec l'Organisme de Sélection en race bovine normande, la convention jointe en annexe 2,

- avec l'association de développement de l'apiculture en Normandie, la convention jointe en annexe 3,

- avec l'association d'horticulture d'Avranches, la convention jointe en annexe 4 ;

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-833**

**sur l'agriculture : qualité et valorisation des productions - investissement**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Alain TOURET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Mickaël MARIE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Jean-Louis VALENTIN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'APSUB « Investissements qualité » de 500 000 € votée en 2011, un montant de 350 000 € au titre du dossier « 11DARQUALI investissements qualité AP » ;

- d'attribuer sur le chapitre 909 du Budget 2011 de la Région, un montant de 350 000 € à l'Agence de Service et de Paiement (ASP), pour la prise en charge des dossiers 2011 d'investissements nécessaires à une démarche qualité ;

- d'autoriser le Président à signer :

- l'avenant n° 2 à la convention relative à la gestion en paiement associé de la mesure 121C5 du FEADER par l'ASP, joint en annexe,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-834**

**sur l'agriculture : aide aux investissements agroalimentaires et transformation fermière  
CPER - investissement**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Jean-Louis VALENTIN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter :

- sur l'APSUB « investissements de transformation à la ferme » de 500 000 € votée en 2011, un montant de 26 960,54 € au titre du dossier « 11DAPTRAN transformation fermière AP »,

- sur l'APCPEP « Aides aux investissements IAA et transformation AP » de 9 000 000 € votée en 2008, un montant de 65 431,85 €, au titre du dossier « CP5D4240SI Aides aux investissements IAA et transformation AP »,

- d'attribuer :

- pour un montant total de 404 130,52 € à divers bénéficiaires, les aides figurant dans le tableau joint en annexe 1, dans le cadre de l'enveloppe de 900 000 € attribuée à l'ASP, pour la prise en charge des dossiers « Investissements de transformation à la ferme », au titre de l'année 2011,

- sur le chapitre 909 du Budget 2011 de la Région, pour un montant total de 92 392,39 € à divers bénéficiaires, les aides aux investissements de transformation à la ferme, figurant dans le tableau joint en annexe 2,

- d'annuler la subvention de 2 995,60 € (1 497,80 € Région+ 1 497,80 € FEADER) attribuée par délibération n° 10-839 de la Commission Permanente du 19 novembre 2010, à Monsieur VERNEUIL, pour l'acquisition d'un four à pain artisanal, celui-ci ayant cessé complètement son activité et abandonné son projet ;

- d'autoriser l'ASP :

- d'une part à verser aux bénéficiaires énumérés en annexe 1, les montants de subvention de la Région mentionnés dans cette même annexe, pour un montant total de 404 130,52 € sur la dotation 2011 qui lui a été attribuée,

- d'autre part, à verser sur ces dossiers la contrepartie FEADER, pour un montant total de 404 130,47 € ;

- de prévoir les modalités de paiement suivantes :

- les aides régionales sont attribuées sur la base des montants subventionnables et un taux d'aide maximum de 22,5 %,

- des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution des opérations, sur présentation des factures certifiées acquittées par le ou les fournisseur(s), au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal des subventions accordées,

- dans le cas où le montant des dépenses réelles serait inférieur à celui de la dépense subventionnable, les participations de la Région seront réduites au prorata ;

Diffusé le :



• d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-835**

**sur l'agriculture : actions partenariales et novatrices au service des professionnels -  
fonctionnement**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Alain TOURET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Mickaël MARIE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Jean-Louis VALENTIN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'autoriser le Président à signer :
  - l'avenant n° 1 à la convention 2011-AGRI-95 joint en annexe,
  - tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-836**

**sur les ressources marines : filière pêche - fonctionnement**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Alain TOURET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Jean-Louis VALENTIN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Filière Pêche Hors CPER » de 250 000 € votée en 2011, un montant global de 22 000 € au titre du dossier « 11PECHEF Filière Pêche HCPER AE » ;

- d'attribuer sur le chapitre 939 du Budget 2011 de la Région, une subvention de 22 000 € en complément de la subvention accordée par délibération n° 11-480 de la Commission Permanente du 24 juin 2011, au Comité Local des Pêches Maritimes de l'Ouest Cotentin, pour le projet 2011 d'ensemencement de coquilles Saint Jacques dans la Baie de Granville, portant ainsi la subvention totale à 40 000 €, sur la base d'une dépense prévisionnelle éligible de 97 058 € TTC ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec le Comité Local des Pêches Maritimes de l'Ouest Cotentin et le Syndicat Mixte pour l'Equipement du Littoral (SMEL), l'avenant n° 1 à la convention n° 2011-P-28 joint en annexe,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-837**

**sur les ressources marines : filière pêche - investissement**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Jean-Louis VALENTIN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter :

- sur l'APSUB « Equipement des ports de pêche et stations marines » de 500 000 € votée en 2011, un montant de 71 178 € au titre du dossier « 11PEQPORT Equipement des ports de pêche et stations marines AP »,

- sur l'APCPER « Filière Pêche CPER » de 698 000 € votée en 2008, un montant global de 860,77 € au titre du dossier « CP5P4510SIFilière Pêche CPER AP » pour « Aide aux investissements à bord des navires de pêche AP » ;

- d'attribuer :

- sur le chapitre 908 du Budget 2011 de la Région, au titre de l'équipement des ports de pêche et des stations marines, conformément au règlement régional adopté en Commission Permanente par délibération n° 09-301 du 24 avril 2009, une subvention de 71 178 € à la Chambre de Commerce et d'Industrie Centre et Sud Manche, soit 15 % d'une dépense prévisionnelle éligible de 474 520 € HT, pour les investissements liés à l'approvisionnement en glace de la Halle à marée de Granville,

- sur le chapitre 909 du Budget 2011 de la Région, au titre des investissements à bord des navires de pêche, conformément au règlement régional adopté en Commission Permanente par délibération n° 08-625 du 11 juillet 2008, une subvention de 860,77 €, conformément à l'annexe 2,

- de prévoir les modalités de paiement suivantes :

- les aides sont accordées sur la base des pourcentages et des montants subventionnables,
- des acomptes pourront être versés sur présentation des factures certifiées acquittées par le ou les fournisseurs au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal des subventions accordées,
- le solde sera versé sur présentation d'un état récapitulatif des dépenses certifiées acquittées (numéro et date des paiements) précisant la date, la nature, ainsi que le nom des prestataires, visé par l'expert comptable ou la personne qui en assure les fonctions, ainsi que les factures certifiées acquittées par le ou les fournisseurs. Pour les dossiers d'investissement à bord des navires de pêche, un avis de conformité du centre de sécurité des navires devra également être transmis à la Région,
- dans le cas où le montant des dépenses réelles serait inférieur à celui de la dépense prévisionnelle, la participation de la Région sera réduite au prorata ;

- d'approuver l'appel à projets « Aide au développement des ports de pêche et des halles à marée », au titre de l'année 2012, joint en annexe 1 ;

- de déroger au principe d'antériorité de la décision de la Région pour le dossier de la Chambre de Commerce et d'Industrie Centre et Sud Manche ;

Diffusé le :

- d'autoriser le Président à signer :

- avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Centre et Sud Manche, la convention jointe en annexe 3,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusé le :



**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-838**

**sur les ressources marines : filière cultures marines - investissement**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Jean-Louis VALENTIN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'APSUB « Filière Cultures Marines Hors CPER » de 420 000 €, votée en 2011, un montant global de 37 956,75 € au titre du dossier « 11PCULMI Filière Cultures Marines HCPER AP » pour « les investissements productifs dans l'activité de mareyage AP » ;

- d'attribuer sur le chapitre 909 du Budget 2011 de la Région, au titre des investissements productifs en faveur de la modernisation de mareyage, conformément au règlement régional adopté en Commission Permanente par délibération n° 09-74 du 6 février 2009, une subvention de 37 956,75 €, conformément au tableau joint en annexe 1,

- de prévoir les modalités de paiement suivantes :

- les aides sont accordées sur la base d'un taux d'aide de 15 % et des montants subventionnables indiqués en annexe 1,
- des acomptes pourront être versés sur présentation des factures certifiées acquittées par le ou les fournisseurs au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal des subventions accordées,
- le solde sera versé sur présentation d'un état récapitulatif des dépenses certifiées acquittées (numéro et date des paiements) précisant la date, la nature, ainsi que le nom des prestataires, visé par l'expert comptable ou la personne qui en assure les fonctions, ainsi que les factures certifiées acquittées par le ou les fournisseurs,
- dans le cas où le montant des dépenses réelles serait inférieur à celui de la dépense prévisionnelle, la participation de la Région sera réduite au prorata ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec ELABO'PACK, la convention jointe en annexe 2,
- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-839**

**sur les ressources marines : études et recherche - fonctionnement**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Annie ANNE, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Jean-Louis VALENTIN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Etudes et recherche HCPER » de 620 000 € votée en 2011, un montant global de 161 146,97 € au titre du dossier « 11PETURECH – Etudes et recherche HCPER AE » pour « Projets de recherche AE » ;

- d'attribuer sur le chapitre 939 du budget 2011 de la Région, les subventions suivantes :

- 60 000 € à Normandie Fraîcheur Mer pour l'étude sur l'amendement calcique agricole, sur la base d'une dépense prévisionnelle éligible de 177 372,88 € HT,
- 31 646,25 € à IFREMER pour la réalisation du programme DILEME sur la base d'une dépense prévisionnelle éligible de 126 585 € TTC,
- 18 153,75 € au Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins pour la réalisation du programme DILEME sur la base d'une dépense prévisionnelle éligible de 72 615 € TTC,
- 7 800 € à INTECHMER pour la réalisation du programme « Caractérisation comportementale de larves et de juvéniles de poissons en vue de repeuplement ou d'élevage : une contribution à la gestion durable des stocks de poissons marins et au développement local de la pisciculture marine » sur la base d'une dépense prévisionnelle éligible de 48 150 € HT,
- 8 893,50 € à l'Université de Caen pour la réalisation du projet « Amélioration des taux de survie du naissain par les pratiques culturales : certification-isolement-transfert sur parc », dans le cadre du Centre de Référence sur l'Huître, sur la base d'une dépense éligible de 43 221,85 € TTC,
- 17 153,47 € au SMEL répartis comme suit :
  - . 16 453,47 € pour la réalisation du projet « Amélioration des taux de survie du naissain par les pratiques culturales : certification-isolement-transfert sur parc » dans le cadre du Centre de Référence sur l'Huître, sur la base d'une dépense éligible de 57 353,63 € TTC,
  - . 700 € pour la réalisation du projet « Etude Portail » dans le cadre du Centre de Référence sur l'Huître, sur la base d'une dépense éligible de 1 400 € TTC ;
- 2 500 € au Lycée Maritime et Aquacole pour la réalisation du projet « Amélioration des taux de survie du naissain par les pratiques culturales : certification-isolement-transfert sur parc » dans le cadre du Centre de Référence sur l'Huître, sur la base d'une dépense éligible de 5 000 € TTC,
- 2 500 € au CFPPA de Coutances pour la réalisation du projet « Amélioration des taux de survie du naissain par les pratiques culturales : certification-isolement-transfert sur parc » dans le cadre du Centre de Référence sur l'Huître, sur la base d'une dépense éligible de 5 000 € TTC,

Diffusé le :

➤ 12 500 € au Laboratoire Frank Duncombe pour la réalisation du projet « Etude Portbail » dans le cadre du Centre de Référence sur l’Huître, sur la base d’une dépense éligible de 25 000 € TTC ;

• de prévoir les modalités de paiement suivantes :

- une avance de 50% sera versée aux bénéficiaires sur demande écrite de leur part,
- le solde sur présentation des bilans technique et financier du projet,
- dans le cas où le montant des dépenses réelles serait inférieur à celui des dépenses prévisionnelles, la participation de la Région sera réduite au prorata ;

• d’autoriser le Président à signer :

- avec le Groupement Qualité Normandie Fraîcheur Mer, la convention jointe en annexe 1,

- avec IFREMER et le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins, la convention jointe en annexe 2,

- avec INTECHMER, la convention jointe en annexe 3,

- avec l’Université de Caen, le SMEL, IFREMER, le Lycée Maritime et Agricole de Cherbourg et le CFPPA de Coutances, la convention jointe en annexe 4,

- avec le Syndicat Mixte pour l’Equipement du Littoral (SMEL) et le Laboratoire départemental Frank Duncombe, la convention jointe en annexe 5,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-840**

**sur la formation tout au long de la vie : Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles – Evolution de la carte des formations professionnelles initiales**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Mickaël MARIE, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- de signer tous les actes utiles à la mise en œuvre des dérogations jointes en annexe au titre de la carte des formations 2011-2012.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-841**

**sur la formation tout au long de la vie : Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Mickaël MARIE, Stéphane TRAVERT,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :



**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles » de 2 101 000 € votée pour 2011, un montant de 42 850 € réparti comme suit :

- 12 000 € au titre du dossier 11JPBP pour le financement du Partenariat,
- 5 850 € au titre du dossier 11JPVAE pour le financement de la VAE,
- 25 000 € au titre du dossier 11JPAIO pour l'AIO,

- d'attribuer sur le chapitre 931 du Budget de la Région, les subventions suivantes :

\* au titre du partenariat

- 1 500,00 € au Lycée Professionnel Alexis de Tocqueville
- 1 500,00 € au Lycée Professionnel Les Sapins
- 1 500,00 € au Lycée Professionnel Flora Tristan
- 1 500,00 € au Lycée Victor Lépine
- 1 500,00 € au Lycée Professionnel Jean Mermoz
- 4 500,00 € au SYNAVI

\* au titre de la VAE

- 650,00 € à l'IRTS
- 1 300,00 € au Greta du Cotentin
- 3 900,00 € au GIP FCIP

- d'autoriser le Président à signer :

- les deux Chartes Qualité Emploi-Formation avec la Branche de la Fédération des entreprises de propreté et services associés de l'Ouest et la branche du spectacle vivant représentée par le SYNAVI, le SYNDEAC, le PRODISS, le SYNOLYR, le SYNPASE, le SMA, la SFA-CGT, le F3A-CFDT et l'AFDAS,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusé le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-842**

**sur la formation tout au long de la vie : apprentissage**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE, Stéphane TRAVERT,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AE « Fonctionnement des CFA » de 35 257 000 € votée pour 2011, un montant total de 56 683,52 € réparti commesuit :

- 4 336,52 € au titre du dossier 11JAIDEAPP « Aides aux apprentis » sur le sous-dossier 11JFSA « Fonds Social Apprentis »,

- 22 227 € au titre du dossier 11JBCFA « Aide au fonctionnement des CFA »,

- 30 120 € au titre du dossier 11JCFAPEDA « CFA –Aide pédagogique » ventilé comme suit :

- 6 580 € sur le sous-dossier 11JEDUCCIT « Education à la citoyenneté »,
- 5 960 € sur le sous-dossier 11JQUAFORM « Qualité de la formation »,
- 17 580 € sur le sous-dossier 11JACPUBDI « Accompagnement public en difficulté »,

- d'attribuer sur le chapitre 931 du Budget de la Région, les subventions suivantes :

- 4 336,52 € pour le Fonds Social Apprenti, conformément à l'annexe 1 ;

- 16 094 € à l'association de gestion du 3 IFA ;

- 6 133 € à la chambre de métiers et de l'artisanat de région – section du Calvados pour le CIFAC ;

- 6 580 € pour le financement de l'Appel à projet Régional des CFA, conformément à l'annexe 3, au titre de « l'Education à la citoyenneté » ;

- 5 960 € pour le Groupement d'Intérêt Public FCIP de l'Académie de Caen au titre de l'axe « qualité de la formation » ;

- 17 580 € à l'Association de gestion du 3 IFA pour le financement de l'aide aux jeunes handicapés, au titre de « l'Accompagnement public en difficulté ».

- d'autoriser le Président à signer :

- les contrats de progrès pour l'apprentissage conformément à l'annexe 2,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusé le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-843**

**sur la formation tout au long de la vie : investissements**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Mickaël MARIE, Stéphane TRAVERT,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

• d'affecter sur l'APSUB « Aide à l'investissement dans les CFA » de 5 255 000 € votée pour 2011, un montant de 667 358 € sur le dossier 11JINVT, dont 325 529 € au titre du COM 2011-2015, ventilé comme suit :

. 656 358 € sur le sous-dossier 11JINVBTP « Investissements pédagogiques CFA Bâtiments Travaux Publics», dont 325 529 € au titre du COM 2011-2015 ;

. 11 000 € sur le sous-dossier 11JINVCOM « Investissements pédagogiques CFA Commerce » ;

• d'attribuer sur le chapitre 901 du Budget de la Région, les subventions suivantes, conformément à l'annexe jointe :

- 5 300 € à l'Association régionale BTP CFA Base-Normandie pour le BTP CFA Calvados ;

- 651 058 € à l'Association régionale BTP CFA Basse-Normandie pour le BTP CFA Orne ;

- 11 000 € à l'Association de gestion du 3 IFA;

• d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-844**

**sur la formation tout au long de la vie : actions pré-qualifiantes et qualifiantes en faveur des demandeurs d'emploi**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE, Stéphane TRAVERT,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

• d'affecter :

- sur l'AESUB « Formation professionnelle continue » de 3 819 000 € votée pour 2011, un montant total de 10 089,20 € réparti comme suit :

. 5 513,20 € au titre du dossier 11JFINDIV « Financements individuels de formation », conformément à l'annexe 1 ;

. 4 576 € au titre du dossier 11JPECM « Métiers de la Mer »,

- sur l'AESUB « Formation des demandeurs d'emploi » de 22 460 000 € votée pour 2011, un montant total de 30 467 € sur le dossier 11JINGCF « Ingénierie Qualifiant »,

• d'attribuer sur le chapitre 931 du Budget de la Région, les subventions suivantes :

- 30 467 € au titre des formations qualifiantes jeunes et adultes au GIP FCIP Caen ,
- 5 513,20 € au titre des financements individuels de formation, conformément à l'annexe 2 jointe,
- 4 576 € au titre des métiers de la mer, pour la SNSM.

• de prendre en charge par l'intermédiaire de l'Agence de Services et de Paiement (ASP), la rémunération et/ou la protection sociale des stagiaires, selon les caractéristiques des formations décrites en annexe 2 dans les conditions prévues aux articles L6341-1 et suivants du Code du Travail ;

• d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-845**

**sur la formation tout au long de la vie : animation territoriale**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Mickaël MARIE, Stéphane TRAVERT,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :



**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AE « Formation des demandeurs d'emploi » de 22 460 000 € votée pour 2011, un montant total de 202 983 € sur le dossier 11JELANS « Espaces Locaux d'Activités Novatrices »,

- d'attribuer sur le chapitre 931 du Budget de la Région, un montant de 202 983 € au titre des Espaces Locaux d'Activités Novatrices (ELAN's), conformément au tableau joint en annexe 1 :

- 39 060 € à l'INFREP de Cherbourg
- 42 563 € à l'Etape de Vire
- 42 120 € au CEMEA
- 41 440 € à l'AIFST
- 37 800 € à Vis-à-Vis

- de prendre en charge par l'intermédiaire de l'Agence de Services et de Paiement (ASP), la rémunération et/ou la protection sociale des stagiaires, selon les caractéristiques des formations décrites en annexe 2, dans les conditions prévues aux articles L6341-1 et suivants du Code du Travail ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-846**

**sur la formation tout au long de la vie : dépenses spécifiques FSE**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Mickaël MARIE, Stéphane TRAVERT,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- de valider les principes suivants concernant les dates de début et de fin d'éligibilité des dépenses pour les opérations cofinancées par le Fonds social européen :

- la date de début d'éligibilité des dépenses est la date de début de l'opération,
- la date de fin d'éligibilité des dépenses est le 31 décembre n+2 à compter de l'année de démarrage de l'opération. Cette règle est fixée en référence à la règle dite du « du dégagement d'office » qui prévoit, pour les fonds européens, que les financements qui ne sont pas réalisés dans les 2 ans suivant leur programmation sont supprimés.

Le tableau en annexe reprend pour chaque opération mise en œuvre par la Région les dates de début et de fin d'éligibilité des dépenses ainsi que leur plan de financement détaillé. Pour les opérations à venir, celles-ci seront précisées dans chaque délibération approuvant l'attribution d'un financement à une opération cofinancée par le FSE.

- d'acter les dates de début et de fin d'éligibilité des dépenses pour les opérations déjà programmées, conformément à l'annexe 1 .

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-847**

**sur la formation tout au long de la vie : une formation, un emploi**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE, Stéphane TRAVERT,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Formation des demandeurs d'emploi » de 22 460 000 €, votée pour 2011, un montant total de 21 326,25 € au titre du dossier 11JFOREM « Une formation un emploi » ;

- d'attribuer sur le chapitre 931 du Budget de la Région, au titre du programme de formation « une formation – un emploi », les subventions suivantes :

- 16 826,25 €, conformément à l'annexe 1
- 4 500,00 €, conformément à l'annexe 2

- de prendre en charge par l'intermédiaire de l'Agence de Services et de Paiement (ASP), la rémunération et/ou la protection sociale des stagiaires, selon les caractéristiques des formations décrites en annexe 4, dans les conditions prévues aux articles L6341-1 et suivants du Code du Travail ;

- de remplacer l'annexe 5 de la délibération n° 11-618 de la Commission Permanente du 23 septembre 2011 par la présente annexe 3 ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-848**

**sur la formation tout au long de la vie : moderniser les outils**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE, Stéphane TRAVERT,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AE « Moderniser des outils » de 170 000 € votée pour 2011, un montant de 69 000 € au titre du dossier 11JINGFO «Moderniser les outils » ;
- d'attribuer sur le chapitre 931 du Budget de la Région, une subvention d'un montant de 69 000 € à l'ERREFOM,
- d'imputer sur les crédits du chapitre 931 du Budget de la Région, la somme de 300 €,
- d'autoriser le remboursement des frais de déplacements de Mme Sabine Martorell, de l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe,
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-849**

**sur l'emploi et la formation dans les entreprises et les associations : « Aide au reclassement » « Formation des actifs et des salariés »**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE, Stéphane TRAVERT,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :



**DECIDE**, à l'unanimité,

- de désaffecter sur l'autorisation d'engagement AESUB « Formation dans les entreprises et les associations » de 1 830 000 € votée en 2011, sur le chapitre 931 du Budget Primitif de la Région, un total de 19 184,00 € sur le dossier 11JFSAL pour le financement de la Formation des salariés.

- d'affecter sur l'AESUB « Formation dans les entreprises et les associations » de 1 830 000 € votée en 2011, un montant de 46 062,50€ réparti comme suit :

*\* Pour le programme "Formation des actifs"*

⇒ 19 343,50 € sur le sous dossier 11JCRTE « Création Reprise Transmission d'Entreprises »

⇒ 15 000 € sur le sous dossier 11JFCE « Formation des chefs d'entreprises »

⇒ 10 575 € sur le sous dossier 11JFSAL « Formation des salariés »

*\* Pour le programme « Aide au reclassement » :*

⇒ 1 144 € sur le dossier 11JCTPCRP « Salariés en CTPCRP »

- d'attribuer sur le chapitre 931 du Budget de la Région :

*\* Au titre du programme « Aide au reclassement » la subvention suivante :*

- 1 144 € à l'AIFCC Insertion

*\* Au titre du programme « Formation des actifs » les subventions suivantes :*

- 15 000 € au CRPFN

- 19 343,50 € à l'Université de Caen

- 10 575 € à l'entreprise Mahéroul

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusé le :

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-850**

**sur le développement économique : dynamisation de l'entrepreneuriat**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Mickaël MARIE,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE,**

- à la majorité des voix, 3 contre (M. CHATELAIS (pouvoir de Marie-Jeanne GOBERT), M. MOURARET) pour le dossier relatif à Peugeot Citroën Automobile SA,
- à l'unanimité pour l'ensemble des autres dossiers

- d'affecter :

- sur l'AESUB Soutien à l'investissement immatériel de 3 842 000 €, votée en 2011, le montant suivant :

- 218 843,27 € au titre du dossier 11CCREAENF Soutien à la création d'entreprises,

- sur l'APSUB Soutien à l'investissement matériel de 26 835 000 €, votée en 2011, les montants suivants :

- 2 148 000 € au titre du dossier 11CCREAENI Soutien à la création d'entreprises, dont 2 000 000 € pour régularisation d'une affectation relative à un engagement voté lors de la Commission Permanente du 21 octobre 2011,

- 2 500 000 € au titre du dossier 11CTRANSMI Soutien à la transmission d'Entreprises,

- 955 000 € au titre du dossier 11CINVINDI Soutien à l'investissement industriel ;

- d'attribuer les aides suivantes :

*\* sur le chapitre 939 du budget de la Région*

- 198 843,27 € en subvention à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région de Basse-Normandie au titre de la réalisation des actions PACK TIC COM et CMA For du réseau des métiers ;

- 10 000 € en subvention pour l'AFIP Normandie à la Ferté Macé, dans le cadre du financement de son site Projet'cteur ;

- 10 000 € en subvention pour le CFPPA de Sées, dans le cadre du financement de son site Projet'cteur ;

*\* sur le chapitre 909 du budget de la Région*

- 148 000 € en subvention pour la SASU ELECTRONIC DESIGN & ENGINEERING LABORATORIES et la SARL SUPPLYWEB au titre de la PRCE, conformément à l'annexe 1,

- 4 288 300 € en avance remboursable pour la SAS LC INNODRY, SARL LENORMAND, SAS LES CHAMPS JOUAULT et PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE SA, bénéficiaires au titre de l'ARE, conformément à l'annexe 2 ;

- de vous prononcer favorablement, au titre du fonds de garantie Basse-Normandie, sur l'octroi de la garantie sollicitée sur le prêt des entreprises répertoriées en annexe 3 ;

Diffusé le :

- de renforcer notre participation dans le capital de Normandie Capital Investissement, à hauteur de 2 500 007,29 € en souscrivant 183 689 nouvelles actions de 13,61 € chacune,

- de valider le choix de NCI Gestion pour la gestion du fonds de capital investissement Reprendre & Développer 2, réalisé sur l'évaluation de sa candidature suite à l'Appel à Manifestation d'Intérêt ;

- d'accorder un délai d'un mois aux bénéficiaires à compter de l'envoi des projets de conventions pour le retour de celles-ci dûment signées, faute de quoi les aides accordées seront annulées de plein droit ;

- d'autoriser le Président à signer :

- l'ensemble des conventions de paiement ;

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-850**

**sur le développement économique : dynamisation de l'entrepreneuriat**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Mickaël MARIE,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE,**

- à la majorité des voix, 3 contre (M. CHATELAIS (pouvoir de Marie-Jeanne GOBERT), M. MOURARET) pour le dossier relatif à Peugeot Citroën Automobile SA,
- à l'unanimité pour l'ensemble des autres dossiers

- d'affecter :

- sur l'AESUB Soutien à l'investissement immatériel de 3 842 000 €, votée en 2011, le montant suivant :

- 218 843,27 € au titre du dossier 11CCREAENF Soutien à la création d'entreprises,

- sur l'APSUB Soutien à l'investissement matériel de 26 835 000 €, votée en 2011, les montants suivants :

- 2 148 000 € au titre du dossier 11CCREAENI Soutien à la création d'entreprises, dont 2 000 000 € pour régularisation d'une affectation relative à un engagement voté lors de la Commission Permanente du 21 octobre 2011,

- 2 500 000 € au titre du dossier 11CTRANSMI Soutien à la transmission d'Entreprises,

- 955 000 € au titre du dossier 11CINVINDI Soutien à l'investissement industriel ;

- d'attribuer les aides suivantes :

- \* *sur le chapitre 939 du budget de la Région*

- 198 843,27 € en subvention à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région de Basse-Normandie au titre de la réalisation des actions PACK TIC COM et CMA For du réseau des métiers ;

- 10 000 € en subvention pour l'AFIP Normandie à la Ferté Macé, dans le cadre du financement de son site Projet'cteur ;

- 10 000 € en subvention pour le CFPPA de Sées, dans le cadre du financement de son site Projet'cteur ;

- \* *sur le chapitre 909 du budget de la Région*

- 148 000 € en subvention pour la SASU ELECTRONIC DESIGN & ENGINEERING LABORATORIES et la SARL SUPPLYWEB au titre de la PRCE, conformément à l'annexe 1,

- 4 288 300 € en avance remboursable pour la SAS LC INNODRY, SARL LENORMAND, SAS LES CHAMPS JOUAULT et PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE SA, bénéficiaires au titre de l'ARE, conformément à l'annexe 2 ;

- de vous prononcer favorablement, au titre du fonds de garantie Basse-Normandie, sur l'octroi de la garantie sollicitée sur le prêt des entreprises répertoriées en annexe 3 ;

Diffusé le :

- de renforcer notre participation dans le capital de Normandie Capital Investissement, à hauteur de 2 500 007,29 € en souscrivant 183 689 nouvelles actions de 13,61 € chacune,

- de valider le choix de NCI Gestion pour la gestion du fonds de capital investissement Reprendre & Développer 2, réalisé sur l'évaluation de sa candidature suite à l'Appel à Manifestation d'Intérêt ;

- d'accorder un délai d'un mois aux bénéficiaires à compter de l'envoi des projets de conventions pour le retour de celles-ci dûment signées, faute de quoi les aides accordées seront annulées de plein droit ;

- d'autoriser le Président à signer :

- l'ensemble des conventions de paiement ;

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-851**

**sur le développement économique : économie sociale et solidaire**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :



**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'affecter :

- sur l'AESUB « Economie sociale et solidaire » de 1 170 000 €, votée en 2011 :

- 19 000 € pour « Soutien ressources comm ESS F » au titre du dossier 11CHAMPPESS « Structuration du champ de l'économie sociale et solidaire AE » ;

- sur l'APSUB « Economie sociale et solidaire » de 390 000 €, votée en 2011 :

- 12 650 € pour « Aide ESS investissement » au titre du dossier 11CENTRSOI « Aides aux entreprises sociales AP » ;

- d'attribuer :

*\* sur le chapitre 939 du budget de la Région*

- 19 000 € de subvention maximale à l'Association Régionale pour le Développement de l'Economie Solidaire (ARDES) pour son action 2011 et 2012 en Basse-Normandie, au titre d'une mission expérimentale de développement de l'investissement solidaire ;

- de procéder au versement de cette subvention maximale selon les règles suivantes et sous réserve de la conformité aux dispositions générales qui seront inscrites dans la convention de mise en application :

- à la notification de la convention, versement d'un acompte de 9 000 €,

- dès janvier 2012 et au plus tard le 31 mars 2012, sur présentation d'un bilan physique et financier 2011, versement intermédiaire de 7 000 €,

- dès janvier 2013 et au plus tard au 31 mars 2013, sur présentation d'un bilan physique et financier 2012 et d'un bilan financier d'opération global, versement du solde (3 000 €). Si les dépenses éligibles engagées sont inférieures au montant estimatif du programme, si l'ARDES n'a réalisé qu'une partie du programme initialement prévu, un versement au prorata sera effectué, voire un remboursement du trop perçu sera demandé à l'ARDES ;

*\* sur le chapitre 909 du budget de la Région*

- 12 650 € de subvention maximale à l'Association Le Cercle d'Emeraude au titre de l'aide à l'investissement matériel dans le cadre des « aides au porteur de projet d'économie sociale et solidaire » votées le 17 décembre 2010 ;

- de procéder à un versement au prorata dans la mesure où les dépenses éligibles réellement engagées seraient inférieures au montant estimatif du programme, et/ou la structure ne réaliserait qu'une partie du programme initialement prévu ;

Diffusé le :

- de déroger à la règle selon laquelle la décision régionale doit être antérieure au démarrage de l'opération pour l'ARDES et Le Cercle d'Emeraude ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-852**

**sur la recherche : fonds régional de recherche et d'innovation**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Mickaël MARIE,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

• d'affecter :

- sur l'APSUB Fonds régional de recherche et d'innovation de 3 620 000 € votée en 2011 les dossiers suivants :

· 24 599 € au titre du dossier 11REMERGEI projets de recherche émergents,

- sur l'AESUB Fonds régional de recherche et d'innovation de 11 251 846 € votée en 2011 les dossiers suivants :

· 348 803 € au titre du dossier 11REMERGEF projets de recherche émergents,

· 97 909 € au titre du dossier 11RMODSECF modernisation sectorielle filières,

· 13 000 € au titre du dossier 11RPIOSEOF soutien à la recherche privée,

· 105 491 € au titre du dossier 11RPIPOLEF soutien à la recherche collaborative privée et publique,

· 15 000 € au titre du dossier 11RACTTERF soutien aux actions de terrain,

· 254 062 € au titre du dossier 11RTTECNOF soutien aux centres et plateformes de transfert de technologie,

· 73 500 € au titre du dossier 11RINCUBF soutien à l'incubation et à la pré incubation,

- sur l'AESUB ARCHADE de 2 450 000 € votée en 2011 un dossier d'un montant de 431 260 €,

- sur l'AESUB Formation dans les entreprises et les associations de 1 830 000 € votée en 2011, un montant de 4 600 € au titre du dossier 11CRTE Création Reprise Transmission d'entreprises,

- sur l'AESUB 5RFRI Fonds régional de recherche et d'innovation de 11 251 846 € votée en 2011, un montant de 200 000 € au titre du dossier 11RMIRIAFO ;

• d'attribuer les subventions suivantes :

*\* sur le chapitre 909 « action économique » les aides suivantes :*

· 24 599 € à l'Université de Caen Basse-Normandie pour le projet émergent « Implication du système vestibulaire dans la synchronisation des rythmes biologiques »,

*\* sur le chapitre 939 « action économique » les aides suivantes :*

· 140 407 € à l'Université de Caen Basse-Normandie pour le projet émergent « Implication du système vestibulaire dans la synchronisation des rythmes biologiques »,

· 44 149 € à l'Université de Caen Basse-Normandie pour le financement de l'allocation doctorale « Socio-anthropologie des Energies Marines Renouvelables (EMR). Le cas de la Basse-Normandie »,

· 208 396 € à l'Université de Caen Basse-Normandie pour le projet émergent « Criblage fonctionnel des banques de miRNAs et d'anti-miRNAs »,

· 74 250 € à l'association SOTRABAN pour son programme d'actions sur la période du 1er juillet 2011 au 30 juin 2012 ;

· 23 659 € à l'association F2N pour son action auprès des entreprises au salon nautique 2011

Diffusé le :

- 13 000 € à Frédéric BRUN pour la réalisation du projet EC3D,
- 89 368 € à l'ESITC pour la participation au projet VECOP,
- 7 000 € à l'Université de Caen Basse-Normandie pour la participation de l'ERPCB au projet PHYMIA,
- 9 123 € aux Laboratoires STANDA pour leur participation au projet ACIPPEV,
- 15 000 € à SYNERGIA pour l'organisation de la convention d'affaires Normandinnov 2012,
- 198 062 € à ADRIA NORMANDIE pour la réalisation des actions 2011,
- 56 000 € à l'ENSICAEN pour le chef de projet du CNRT,
- 44 200 € à Normandie Incubation pour le projet présenté en annexe 4,
- 29 300 € à l'ENSICAEN pour l'accueil de Madame Lætitia PERON, porteur du projet incubé « BB Car'tonne »,
- 200 000 € à l'EPL MIRIADE,
- 431 260 € à l'association ARCHADE pour le développement de la Recherche pour son programme d'activités en 2011,

*\* sur le chapitre 931 une aide d'un montant total de*

- 4 600 € à Normandie Incubation au titre de la « Formation dans les entreprises et les associations » pour le programme « formation des actifs », présentées dans l'annexe 4,
- d'adopter les thématiques proposées pour l'appel à projets 2011 des chaires d'excellence,
- de modifier l'annexe 1 de la délibération n°11-475 en date du 24 juin 2011 comme suit :
  - « la subvention initialement accordée à l'Université de Caen Basse-Normandie pour le financement de l'allocation doctorale de Monsieur Abdelghani JEBABI est transférée au financement de l'allocation doctorale de Melle Laure BOURDIER,
  - la subvention de 44 149 € initialement accordée à l'ADEME pour le financement de l'allocation doctorale de Melle Laure BOURDIER, est transférée à l'Université de Caen Basse-Normandie, au profit du même bénéficiaire de l'allocation doctorale »
- de déroger au principe d'antériorité de la décision de la Région afin de prendre en compte la date :
  - du 1<sup>er</sup> janvier 2011 pour les dépenses engagées par :
    - ADRIA NORMANDIE,
    - L'ENSICAEN pour le financement du poste de chef de projet CNRT,
    - les entreprises figurant en annexe 2 pour les subventions d'investissement et de fonctionnement dans le cadre du partenariat avec OSEO-innovation et des projets collaboratifs,
    - la F2N, pour les dépenses concernant sa participation au salon nautique 2011
  - 1<sup>er</sup> juillet 2011 les dépenses relatives au programme de la SOTRABAN :

Diffusé le :

- d'accorder un délai d'un mois aux bénéficiaires à compter de l'envoi des projets de conventions pour le retour de celles-ci dûment signées, faute de quoi les aides accordées seront annulées de plein droit,

- d'autoriser le Président à signer :

- l'avenant n°4 à la convention constitutive du GIP Cyceron placé en annexe 1,
- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**de la COMMISSION PERMANENTE**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-853**

**sur la recherche : contrat de projet Etat-Région 2007-2013**

-----

**Réunion du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Réunie le vendredi 25 novembre 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Anne-Marie COUSIN, Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Pierre GODEFROY, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Mickaël MARIE,

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE  
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

**DECIDE**, à l'unanimité,

- de modifier la délibération n° 10-122 en date du 5 mars 2010, en prenant en compte, pour le projet R25\_p6, une durée de contrat de 7 mois, sur le projet « Chemioinformatique »,

- d'accorder un délai d'un mois au bénéficiaire à compter de l'envoi du projet de convention pour le retour de celle-ci dûment signée, faute de quoi l'aide accordée sera annulée de plein droit,

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR